

Le Pour et le Contre

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :
France, colonies françaises et
pays de protectorat français. 65 fr.
Etranger..... 95 fr.

AVEC SUPPLÉMENT DE TIRAGES.
France... 75 fr. | Etranger. 105 fr.

Prix du numéro. 2 fr.

JOURNAL FINANCIER

PARAISSANT LE DIMANCHE

PRIX DES INSERTIONS :

Annonces anglaises..... 8 fr. »
— Réclames..... 15 fr. »

Ce tarif n'est pas applicable aux
annonces de souscriptions.

Chèque postal: 172-90 Paris.

CINQUANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11
DIMANCHE 17 MARS 1940

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF :
H. de SAINT-ALBIN

BUREAUX: 178, rue Montmartre, Paris
(BOULEVARD POISSONNIÈRE) — (2^e Arrond^{is})

Les tableaux de Bourse qui accompagnent ce numéro, et qui comportent 24 pages au lieu de 8, donnent tous les renseignements utiles sur le montant des derniers coupons payés sur chaque titre, l'impôt à déduire, les dates de paiement, etc., ainsi que les cours extrêmes pratiqués depuis le début de l'année 1939 sur les actions cotées au Parquet et depuis le début de l'année 1940 sur les actions cotées en Coulisse.

Les renseignements sont arrêtés à la date du 29 février pour les valeurs du Parquet, à la date du 7 mars pour les valeurs de la Coulisse.

La table des matières de 1939 paraîtra ce mois-ci. Elle sera adressée gratuitement à ceux de nos abonnés qui nous en feront la demande.

Sommaire

Déclarations fiscales.

Déclaration des avoirs à l'étranger.

REVUE DE LA SEMAINE

Mines d'or et valeurs sud-africaines. — Springs Mines.

A Londres. — A New-York. — A Montréal et à Toronto. — Chronique de Bruxelles.

Le règlement de la Dette brésilienne.

Le bilan de la Banque de France après la Convention du 29 février 1940.

INFORMATIONS. — Crédit Lyonnais. — Brasserie Argentine Quilmès.

ASSEMBLÉES ET BILANS. — Crédit Foncier Egyptien. — Canadian Pacific.

NOUVELLES. — Avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change. — Cote des Changes. — Convocations d'assemblées extraordinaires. — Prix de gros des marchandises.

BIBLIOGRAPHIE. — Récapitulation de la Cote des Coupons.

Coupons.

Cours de la Bourse du 11 au 15 mars.

TIRAGES. — Loterie Nationale. — Rente 3 0/0 amortissable. — Congo Belge 1888. — Ville de Paris 4 0/0 1876. — Crédit Foncier de France, obl. foncières de 500 et 100 fr. 2,00 0/0 1885; 3 1/2 0/0 1913; obl. fonc. commun. de 1.000 fr. 5 1/2 0/0 1934. — Crédit Foncier Egyptien, obl. 3 0/0 à lots, émissions 1903 et 1911. — Compagnie des Chemins de Fer de l'Est, obl. Est 5 0/0, type 1921, tranche A. — Compagnie Meusienne des Chemins de Fer, en liquidation, actions, obl. 3 0/0. — Société Financière et Industrielle des Chemins de Fer, obl. 6 1/2 0/0. — Compagnie Générale Française de Tramways, obl. 4 0/0. — Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt, obl. 6 1/2 0/0 1927. — Fusion des Gaz, obl. 5 1/2 0/0 1932. — Annuités Lérrouville à Sedan. — Compagnie Française du Port de Rio Grande do Sul, obl. 5 0/0. — Société Française de Magasins Modernes, obl. 5 1/2 0/0 1929 de 1.000 fr. — Union d'Electricité, obl. 5 0/0.

DECLARATIONS FISCALES

Rappelons qu'un décret-loi en date du 22 février 1940 a prorogé les délais concernant les déclarations à souscrire en vue de l'établissement des impôts cédulaires et de l'impôt général sur le revenu.

Les déclarations doivent parvenir au contrôleur des Contributions directes le 31 mars au plus tard, au lieu du 29 février, ce délai étant toutefois reporté au 30 avril pour les industriels et commerçants dont l'exercice comptable a été clos au cours de décembre 1939.

Pour les militaires appartenant aux formations de l'armée et du territoire, le délai de déclaration n'expirait que le 30 juin.

DECLARATION DES AVOIRS A L'ETRANGER

Un communiqué du ministère des Finances rappelle que l'arrêté du 5 décembre 1939 relatif aux déclarations d'avoirs à l'étranger a autorisé les personnes qui ont souscrit en temps voulu une déclaration provisoire à ne déposer que deux mois plus tard leur déclaration détaillée et définitive. Pour les non mobilisés, la date extrême du dépôt était le 15 mars. Le délai court jusqu'au 1^{er} avril pour les hommes sous les drapeaux. L'arrêté du 5 décembre prévoit d'ailleurs qu'un délai supplémentaire pourra être accordé par l'Office des Changes aux personnes qui justifieraient d'un cas de force majeure.

Il s'agit là, soulignons-le, de la déclaration qui doit être adressée à l'Office des Changes, 1, place Vendôme, en vue du recensement des avoirs à l'étranger, et qui ne dispense pas de celle que doivent chaque année, aux termes de notre législation fiscale, envoyer le contrôleur des Contributions directes et au receveur de l'Enregistrement les détenteurs d'avoirs à l'étranger.

REVUE DE LA SEMAINE

L'héroïque Finlande a succombé cette semaine à la pression exercée par l'Allemagne sur la Suède et la Norvège pour lui refuser le transit des secours en hommes et en munitions que l'Angleterre et la France s'apprêtaient en extrême à lui envoyer. Ainsi privée de toute assistance, elle a dû signer la paix aux dures conditions que lui ont imposées les Soviétiques. Il reste à obtenir du Parlement finnois la ratification de ce douloureux traité et cela ne se fera pas sans beaucoup de résistance, peut-être même un changement de gouvernement; mais on ne peut se faire aucune illusion sur l'aboutissement final de cette formalité parlementaire.

Le trophée de la Finlande revient à la Russie, mais sans gloire aucune pour ses armes; M. Staline le doit entièrement à M. Hitler qui avait déjà fait à ce madré compère l'abandon d'une grande partie de la Pologne après l'avoir conquise à lui seul. Les générosités de cette nature ne sont pas désintéressées; elles créent des titres de créance à échéance indéterminée, mais qui ne sont jamais périmés. M. Staline apparaît un peu trop comme le grand profiteuse de cette guerre, et malheureusement à si bon marché que l'on ne peut pas supposer que M. Hitler y trouve son compte sans y revenir.

M. Hitler semble y penser; car les préliminaires de paix n'étaient pas encore signés à Moscou que, sans perdre un instant, il demandait au Vatican une audience du Pape pour son ministre des Affaires extérieures,

M. von Ribbentrop, sous le prétexte de fixer le droit des catholiques en Pologne, mais en réalité pour quelque chose de beaucoup plus urgent. L'émissaire du président des Etats-Unis, M. Sumner Welles, était à Londres, mais sur le point de revenir à Rome pour aller prendre son bateau de retour à Naples et M. Hitler lui avait fait incessamment porter à Rome un pli confidentiel contenant ses conditions dernières pour le rétablissement de la paix et la reconstitution de l'Europe. M. Hitler s'est avisé que l'appui du pape pourrait lui être utile en cette affaire. C'est certainement ce dont M. Ribbentrop a surtout entretenu Pie XII au cours des deux heures qu'a duré cette audience d'une longueur insolite.

Tout cela se conçoit trop et, cette fois, M. Hitler ne se trouve pas à la foire d'empoigne: il a devant lui enfin deux puissances qui échappent à ses moyens professionnels de contrainte et qui se trouvent avoir déjà pris position l'une et l'autre, avec des vues à peu près identiques, sur les bases économiques d'une reconstruction de l'Europe. Pour sa part, la France a déjà adopté les points essentiels énoncés dans un mémorandum de M. Sumner Welles à ce sujet; il y a là un travail déjà fait qu'il ne faudrait pas perdre de vue si l'on veut se concilier dans un congrès international les voix dont M. Hitler semble disposé à tenir grand compte, puisqu'il vient coup sur coup d'envoyer à Rome deux émissaires pour les gagner.

La guerre est restée cette semaine encore en veilleuse sur le front. C'est vraiment dans les chancelleries que se poursuivent en ce moment les hostilités. Mais ce n'est assurément qu'une phase transitoire, car la tentative de paix de M. Hitler est trop improvisée pour avoir quelque chance de réussir. Nous sommes seulement à un tournant de la guerre; elle a fait jusqu'ici long feu, mais elle n'a pas cessé un instant d'être activement préparée; nous touchons au moment décisif de l'action; elle éclatera quelque jour prochain, vraisemblablement avec une grande violence.

La Bourse n'en garde pas moins une allure généralement soutenue, mettant à profit même les épisodes les plus tristes pour les interpréter sur les cotes. Certes, une coopération active des Alliés avec la Finlande, par la brèche qu'elle avait inopinément et si hardiment taillée dans le flanc russe, aurait galvanisé tous les courages et ouvert les horizons. La Bourse a bien guetté cette éventualité et l'a vue s'évanouir avec regret; elle s'est alors repliée dans une observation passive des faits. Les valeurs scandinaves lui ont servi à en noter ses commentaires de façon réaliste puis-que les envolées étaient interdites à l'imagination. Toute cette semaine, danoises, suédoises, et même hollandaises, les valeurs qui vivent de la paix ont monté sur leurs marchés respectifs et, par suite, à Paris aussi; on en trouvera la preuve dans la Revue du Marché. C'est, naturellement, le fait brutal de la cessation des hostilités qui explique cette hausse; elle eût été beaucoup plus vive si les événements avaient tourné en faveur de la Finlande.

FOR 188

Le grand événement financier de la semaine est, au surplus, le grand succès que vient d'obtenir en Angleterre l'émission de l'emprunt de 300 millions de liv. st. que vient de faire le chancelier de l'Echiquier. On ne connaît pas encore le montant exact des souscriptions car elles ont afflué comme un torrent de tous les points de l'Angleterre, mais on envisage qu'il pourra atteindre quelque 500 millions de liv. st. C'est un succès magnifique. La cote des gilt edged en a été soulevée d'enthousiasme. On ne parle plus qu'en termes dithyrambiques des prochains emprunts de guerre : ils ne se feront pas beaucoup attendre et déjà on suppose leur taux d'émission. La conviction se fait et s'exprime que le taux de 3 0/0 est dès maintenant un plafond périmé, et qu'ils se feront à des conditions sensiblement moins favorables pour les souscripteurs.

Un peu de ce lustre des gilt edged britanniques s'est reflété à Paris sur nos propres fonds d'Etat. On a vu se mettre en branle les deux emprunts 4 1/2 notamment et le 5 0/0 1920. Mais ce premier mouvement a tourné court : les affaires, actives au début de la semaine, se sont ensuite ralenties sous l'effet déprimant du règlement de l'affaire de Finlande ; et, le franc ayant baissé à New-York, nos rentes ont fléchi, à l'exception de 5 0/0 1920 et du 4 1/2 1937. Enfin, la liquidation du 15 mars, survenue à ce moment, a vu se produire une véritable ruée des capitaux disponibles sur le marché pour s'investir : elle s'est manifestée par des levées de titres considérables et tout le marché en a été emporté à la séance de vendredi dans un vif mouvement de hausse qui a largement intéressé les valeurs à revenu variable et, parmi nos rentes, à peu près exclusivement le 4 1/2 1937 qui se règle sur le dollar.

FONDS D'ETAT

Le groupe des rentes françaises a été constamment ferme et a esquissé à plusieurs reprises, en particulier vendredi, un mouvement de hausse.

Après avoir manifesté quelque hésitation, le 3 0/0 s'est finalement redressé de 73,75 à 74,10. Le 4 0/0 1917 regagne quinze centimes à 76,95 et le 4 0/0 1918 trente-cinq centimes à 77. Les 4 1/2 1932, dont le marché n'est pas dépourvu d'animation, tant ferme qu'à primes, font un modeste pas en avant à 83,50 la tranche A et 84,75 la tranche B, contre 83,30 et 84,60 respectivement. Le 5 0/0 1920 se met en vedette en s'élevant de 113,95 à 115,10 à la veille de son tirage d'amortissement du 16 mars (remboursement de trois séries à 150 0/0). Il entraîne à 978 l'obligation du Trésor 4 1/2 1933, qui bénéficie aussi d'une prime de remboursement de 50 0/0 sur le pair.

Au groupe des rentes à garantie de change, le 4 0/0 1925, dont le service se fait sur la base de la livre, ne gagne que soixante centimes à 185,60 ; le 4 1/2 0/0 1937 est, comme nous le signalons plus haut, stimulé par la lourdeur du franc à New-York vis-à-vis du dollar : il s'avance de 215,30 à 218,45.

Un peu d'irrégularité, cette semaine encore, sur le marché, toujours étroit des French Republic : si le 7 1/2 0/0 1921 regagne un peu de terrain à 47,450, contre 46,850, le 7 0/0 1924, remboursable à 105 0/0, se replie de 57,120 à 56,100.

Hors cote, quelques transactions aux environs de 17 000 en Extérieur 4 0/0 1939 la coupure de 1.000 florins et de 24.900 en Extérieur 3 3/4 0/0 1939 la coupure de \$ 537.

Les emprunts extérieurs belges-or sont très fermes, le 5 1/2 0/0 1932 à 3.065 et le 1934 à 3.050. Le 5 0/0 1934, dont le service, net de tout impôt, est assuré en francs français, progresse de 770 à 795.

A la veille de payer son coupon 15, à échéance du 1^{er} octobre 1938, à raison de 77 fr. 35, l'emprunt roumain 7 1/2 0/0 1931 varie à peine à 250. Cette somme représente 71 0/0 du montant nominal du coupon sur la base du franc défini par la loi monétaire du 25 juin 1928. Le 7 0/0 or 1929 accentue ses progrès de 539 à 560.

L'emprunt bulgare 5 0/0 1896 est négligé à 154. Le coupon 87 à échéance du 11 janvier 1940 est payable depuis le 12 mars à raison de 1 sh. 8,46. Le 6 1/2 0/0 1923 et le 7 1/2 0/0 1928 cèdent quelques points à 135 et 631. La valeur

nominale de ces emprunts est respectivement de 500 fr. et de 2.500 francs.

L'emprunt hellénique 5 0/0 1914 est négligé à 660. Le coupon échu le 1^{er} mars est payable à raison de 40 0/0 de sa valeur légale, soit 3 sh. 11 6/10 ; ce coupon sera détaché des nouvelles feuilles de coupons qui seront délivrées par le Comptoir National d'Escompte et restitué aux porteurs après perforation.

Les emprunts scandinaves ont salué par une vive hausse la suspension des hostilités entre la Finlande et les Soviets. Aucun emprunt suédois n'intéresse plus le marché français, mais le Norvégien 3 0/0 1886 s'élance de 2.150 à 2.625 ; le 3 1/2 0/0 1894 est ferme à 3.000 ; l'obligation Banque Hypothécaire 3 1/2 0/0 1909 s'enlève de 2.070 à 2.725. Le Danois 3 1/2 0/0 1894 s'inscrit à 1.280 contre 1.080 et l'obligation Banque Hypothécaire 4 0/0 1912 à 1.240 au lieu de 1.175.

Les fonds brésiliens ont encore gagné du terrain sur la nouvelle officielle de la reprise du service de la dette extérieure. On trouvera plus loin des indications à ce sujet. En ce qui concerne spécialement le sort exact réservé aux emprunts émis en France, des éclaircissements ont été demandés par l'Association Nationale. Il y a lieu de rappeler en effet au gouvernement brésilien qu'une partie au moins de la créance française sur le Brésil jouit d'un caractère privilégié et que le service de plusieurs de ces emprunts doit bénéficier de la clause-or, ainsi qu'il a été reconnu d'une façon incontestable par l'arrêt de la Cour de La Haye de 1929. Le 4 1/2 0/0 1888 passe de 1.810 à 1.880. Le Funding 5 0/0 1898 est ferme à 1.195 contre 980.

ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

On trouvera plus loin le commentaire habituel de la situation hebdomadaire de la Banque de France qui tient compte, cette fois, des dispositions de la Convention du 29 février.

Vive reprise vendredi de l'action Banque de France à 8.250 contre 7.840. La Banque de l'Algérie, moins nerveuse, ne regagne que quelques francs à 7.075. La Banque de l'Indochine, pour les raisons précédemment indiquées, se redresse de 7.295 à 7.700. Nouveaux progrès de la Banque de l'Afrique Occidentale à 1.280.

Les bilans annuels des grands établissements de crédit, qui viennent d'être publiés, font tous ressortir, à un an d'intervalle, une augmentation des sommes mises à la disposition des banques par leur clientèle et le mouvement s'est poursuivi depuis le début de l'exercice en cours. Les résultats doivent, si nul incident ne survient, en subir l'heureuse influence.

Hésitant au début de la semaine, tout le groupe s'anime en clôture.

Le Crédit Lyonnais se redresse de 1.640 à 1.705 après l'annonce, qui cependant n'a causé aucune surprise, du maintien de son dividende à 100 fr. Le Comptoir d'Escompte se relève tout près de 785 et la Société Générale à 749. Ce dernier établissement, qui a pris pied il y a quelques semaines aux Etats-Unis, vient d'être autorisé à ouvrir une succursale à Buenos-Ayres.

Le Crédit Commercial poursuit d'un pas plus assuré son avance à 558, sans cesser d'être attrayant pour le portefeuille. La Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie dépasse un peu 585.

Le Crédit Industriel et Commercial fait un pas en avant à 740 l'action libérée. La Société Nancéenne de Crédit Industriel, qui, comme la Société mère, va maintenir son dividende (à 12 fr.), se redresse à 248. La Société Bordelaise de Crédit Industriel et Commercial est soutenue un peu au-dessus de 700. Son exercice 1939 se solde par un bénéfice net de 3.605.234 fr. contre 2.523.960 fr. et le bénéfice disponible ressort à 4.259.691 fr. A l'assemblée du 22 avril, le Conseil proposera de maintenir le dividende à 45 fr. et d'affecter 1 million et demi aux réserves. Les actions en cours d'émission, par incorporation de réserves, auront naturellement droit seulement au dividende de l'exercice courant. Le Crédit de l'Ouest, dont la clientèle se développe, atteint 434, venant de 417. Le Crédit Industriel de Normandie n'est pas inscrit à la cote. Le bénéfice net de l'exercice 1939 s'élève à 2.327.226 fr. contre 2.170.923 fr. Le maintien du dividende à 5 0/0 sera proposé à l'assemblée du 16 avril. En un an, le montant des dépôts est passé de 309 à 431 millions.

Parmi les banques régionales qui se rattachent à la Société Générale, la Société Française de Banque et de Dépôts est ferme à 696 l'action libérée et 595 la non libérée et la Société Générale Alsacienne de Banque est toujours délaissée.

Au groupe des banques d'affaires, la Banque de Paris s'élance de 953 à 1.020. Son dividende sera cette année, comme l'année dernière, limité à 35 fr. brut, mais il est naturel que le marché tiennne compte des larges perspectives qui s'ouvriront à la Société lorsque la situation politique et économique sera redevenue normale. La Banque de l'Union Parisienne, qui, dès cette année, est en mesure d'élever son dividende de 30 fr. à 32 fr. 50, finit par atteindre le pair de 500 francs qu'elle mériterait de dépasser. La Banque Transatlantique s'élève au cours rond de 600. L'Union des Mines est ferme à 257. La Société Financière Française et Coloniale, qui déjà pour l'exercice 1938 a été bien près de rouvrir l'ère des répartitions, s'avance de 287 à 365. La Société Financière d'Exploitations Industrielles se raffermi à 598. Le bénéfice disponible du dernier exercice a été, après dotation de la réserve légale (126.877 fr.), reporté à nouveau. Le Conseil souligne dans son rapport que les résultats de l'exercice sont proportionnellement du même ordre que les précédents si l'on tient compte de la prise en charge, par la Société, de l'impôt afférent à la distribution d'actions gratuites réalisée l'an dernier.

A 3.070 contre 2.850, le Crédit Foncier est stimulé par le fait que le Conseil reprend le projet d'incorporation de réserves qu'il avait élaboré cet été : le capital sera porté de 375 à 500 millions. Les actionnaires auront à statuer, le 30 avril, sur ce projet.

La Rente Foncière n'est que résistante à 283, mais la Foncière Lyonnaise, qui avait été rudement touchée la semaine dernière, a regagné quelques francs à 581. L'Immobilierie Marseillaise, qui a ramené son dividende de 120 fr. en 1937-1938 à 60 fr. en 1938-1939, reste soutenue à 1.695. Les Immeubles de France, qui font ressortir un bénéfice sensiblement inférieur au précédent, sont fermes à 290. Les Immeubles de la Plaine Monceau se redressent près de 300 et la Foncière du Château-d'Eau atteint 485. L'Immobilierie des Foires et Expositions de la Ville de Paris n'a pas paru à la cote depuis plusieurs mois. L'exercice 1939 se solde par un bénéfice net de 410.562 fr. qui a permis à l'assemblée du 12 mars de voter un dividende de 32 fr. 50 contre 33 fr. 58.

De 1.540, la Banque des Règlements Internationaux réagit à 1.615, malgré la nouvelle contraction des écritures que fait ressortir, par rapport à la précédente, sa situation mensuelle arrêtée au 29 février. La Rotterdamsche Bank-vereiniging abandonne quelques francs à 4.000. La Société Générale de Belgique achève de regagner, à 2.900, le dividende qu'elle a détaché le 2 mars. Sa filiale, la Banque de la Société Générale de Belgique, a réalisé en 1939 un produit brut de 318.161.602 fr. b. contre 324.026.265 fr. b. et un bénéfice net de 73.951.216 fr. b. En vue de permettre l'affectation de 40 millions à une provision pour dépréciation du portefeuille, il sera réparti seulement 25 fr. b. au lieu de 45 fr. b.

La détente qui vient de se produire dans les relations entre la Grande-Bretagne et l'Italie a donné à la Banque Ottomane l'occasion de faire quelques progrès à 655. La Banque Nationale d'Egypte s'avance à 4.625, stimulée par la nouvelle que la Chambre des Députés avait approuvé un projet de loi prorogeant pour quarante ans le privilège d'émission. Le Crédit Foncier Egyptien est calme près de 3.825. On trouvera plus loin le compte rendu de sa dernière assemblée.

Quelques francs de reprise, bien méritée d'ailleurs, à 1.245, pour la Compagnie Algérienne, qui annonce le maintien de son dividende à 80 fr. pour l'exercice 1939, pendant lequel a été réalisé un bénéfice net de 19.494.608 fr. contre 19 millions 495.082 fr. en 1938. L'assemblée se tiendra le 19 avril. La Banque Industrielle de l'Afrique du Nord faiblit, momentanément sans doute, à 345. La Foncière et Immobilière de la Ville d'Alger est ferme à 224 l'action et 60 la part.

L'action du Crédit Foncier de l'Indochine, qui paraît pouvoir être rémunérée cette année sur les bénéfices, alors que la répartition de 15 fr. afférente à l'exercice 1938 représentait un prélèvement sur les primes d'émission, consolide à 244 ses positions. La part, qui ne vient aux répartitions que lorsque l'action reçoit plus que l'intérêt statutaire de 6 0/0, soit 15 fr., s'avance de 1.850 à 1.915. Le Crédit Mobilier Indochinois, qui convoque son assemblée pour le 25 avril, est calme à 154 l'action et 635 la part.

Le Banco Frances del Rio de la Plata a détaché mardi son solde de dividende de 3 piastres 50 brut, soit 3 p. 325 net d'impôts argentins, mais impôts français de 36 0/0 à déduire. Pas de transactions récentes sur le titre. Hors cote, la Financière Immobilière du Rio de la Plata vaut à peu près 400. Le Crédit Foncier de l'Uruguay, dont on dit les bénéfices en progression, se

raffermit à 1.145. Le **Crédit Foncier Mexicain**, qui a reporté son assemblée au 27 mars, est délaissé.

CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS EN COMMUN

Les démentis du Lyon et du Midi aux bruits d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bruits qui circulaient à la suite de la décision du Nord, n'ont pas eu d'influence sur les cours de nos anciens réseaux dont la fermeté s'accroît au contraire en fin de semaine.

Le Nord consolide ses progrès à 1.013, mais l'Est gagne dix points à 660. Le Lyon passe de 970 à 983. L'Orléans à 970 et le Midi à 782 progressent légèrement.

Les Chemins de Fer du Maroc, inscrits à 590, ne font l'objet d'aucune transaction, mais les Tunisiens se redressent de 520 à 578. Indochine et Yunnan s'est avancé de 1.310, mais revient de ce cours record très justifié à 1.250 sur quelques prises de bénéfices.

Reprise des chemins de fer argentins. Santa-Fé passe de 670 à 710, Buenos-Aires de 636 à 709 et Rosario à Puerto Belgrano, dont l'assemblée se tient à l'heure où nous écrivons, progresse de 220 à 233 l'action ordinaire et de 205 à 223 l'action de priorité qui recevra un dividende de 3 fr. 197 net au porteur. L'obligation à revenu variable touchera net 9 fr. 75.

Le Canadian Pacific, à la publication des résultats analysés plus loin, se raffermi à 312 après quelques séances d'hésitation.

Morne à son habitude, le Métropolitain s'inscrit à 724, cependant que les Transports en Commun se redressent de 484 au cours rond de 500. Les Tramways de Paris et de la Seine végètent à 248. L'assemblée du 12 mars a voté le maintien du dividende à 20 fr.

La Générale Française de Tramways, dont les bénéfices bruts atteignent 13.061.347 fr. contre 13.839.732 fr. et le bénéfice net 4.874.378 fr. contre 5.497.746 fr., permettant le maintien du dividende à 25 fr., net de la moitié de l'impôt, se réveille à 405. Les Tramways de l'Indochine s'animent à 870 contre 838. C'est une affaire en progrès depuis deux exercices et rémunératrice.

Les Tramways de Shanghai sont fermes à 1.040, ébauche de reprise qui pourrait être poussée.

Avec les valeurs étrangères, bien qu'ils n'aient aucune raison particulière de progresser, les Wagons-Lits passent de 41 à 46,25.

CANAUX, PORTS ET NAVIGATION

La tendance a été un peu meilleure cette semaine au groupe du Canal de Suez, à la faveur semble-t-il du règlement de la controverse italo-britannique relative à l'embargo sur le charbon en provenance de l'Allemagne. L'action de capital s'est redressée de 16.605 à 16.750, après avoir dépassé 17.000. La jouissance est encore hésitante à 13.105. La part de fondateur réagit de 12.475 à 12.615. Le cinquième de part civile fait un pas en avant à 4.070. Les obligations ont toujours le vent en poupe : les 3 0/0 valent à peu près 7.600, comme d'ailleurs les 5 0/0 ; cette quasi égalité de cours entre titres d'un rendement différent n'est anormale qu'en apparence : les porteurs doivent tenir compte de la valeur de remboursement qui est, pour les uns comme pour les autres, de 500 francs-or.

Les Magasins Généraux de Paris ne s'écartent guère de 1.665. Les Docks de Marseille, qui convoquent leur assemblée pour le 25 avril, s'avancent de 539 à 590 l'action de capital, tandis que la jouissance reste calme à 180. Le dividende doit être maintenu à 35 fr. pour l'action de capital, remboursée de 100 fr. l'an dernier, et élevé de 10 fr. à 13 fr. 35 pour l'action de jouissance.

Une cinquantaine de francs de reprise pour le Port du Rosario à 9.310. Hors cote, la Finholsa, qui a été remise gratuitement, en 1937, aux actionnaires du Port de Rosario, vaut un peu moins de 800. Le Port Commercial de Bahia-Blanca a faibli de 75 à 62. L'action de priorité du Port de Rio Grande do Sul reste, faute de transactions, au cours ancien de 412. L'assemblée du 9 mars a approuvé les comptes de l'exercice 1939 se soldant par un bénéfice net de 566.383 fr. auquel s'ajoutent le report antérieur et une somme de 300.000 fr. provenant de la réserve pour différence de cours, devenue trop forte par suite de réalisations de titres. Le solde disponible ressort à 873.677 fr. Il permet la distribution d'un dividende de 15 fr. par action tant ordinaire que de priorité, payable le 15 mars. En 1939 ont été, rappelons-le, payés aux actions de priorité tous les intérêts cumulatifs arriérés.

Les Ports Marocains Mehedia-Port-Lyautey sont négligés à 762. Le Port de Fedala développe à 1.000 des progrès qui paraissent traduire une appréciation très optimiste des perspectives prochaines de son exploitation. Le Port de Beyrouth s'avance de 1.615 à 1.650. L'action du Port de Salonique est maintenant demandée à 485. Le Canal de Corinthe est délaissé. Avec un tonnage transité de 164.347 tonnes, la Société a réalisé en janvier 2.124.400 dr. de recettes brutes.

Parmi les valeurs de navigation maritime, l'action des Chargeurs Réunis s'avance de 782 à 860 et la part se maintient un peu au-dessus de 920. La Navigation Sud-Atlantique ne s'écarte guère de 115 l'action ordinaire. Ce sont les actionnaires de cette Société qui ont, le 4 mars, autorisé le Conseil à émettre un emprunt de 85 millions. La Compagnie Auxiliaire de Navigation, à laquelle nous avons, par erreur, attribué la semaine dernière le projet d'emprunt concernant la société précédente, s'avance de 1.260 à 1.343. L'Algérienne de Navigation pour l'Afrique du Nord, dont le mouvement commercial reste actif, pivote autour de 300.

ELECTRICITÉ, GAZ ET EAUX

Marché très calme du groupe des valeurs d'électricité qui terminent généralement tout près de leurs cours de vendredi dernier. Cependant, à quelques séances actives, l'on a pu enregistrer quelques demandes sur des affaires de production et de distribution de la partie méridionale de la France, privilégiée actuellement.

La Générale d'Electricité, avec la perspective d'une distribution d'actions gratuites, est encore abordable à 2.110. Thomson-Houston, en liaison avec la reprise de l'Alstom, dépasse enfin le pair de 250 pour finir à 257. Très bonne allure de la Centrale pour l'Industrie Electrique à 568 contre 555. Eclairage et Force s'avance à 445, bien timidement.

L'action de capital Lyonnaise des Eaux campe à 1.164. La jouissance se redresse de 866 à 888. Ex-droit, l'Energie Industrielle s'échange à 849, cependant que le droit évolue aux environs de 200, ce qui met l'action nouvelle à 822. Dans son groupe, la Basse-Loire ne varie guère vers 340 l'action ordinaire remboursée de 62 fr. 50. On retrouve les Forces Motrices du Rhône à 644, tandis que des prises de bénéfices ramènent l'Electricité de Madagascar de 628 à 609.

Inertie du groupe de la région parisienne. L'Union d'Electricité gagne quelques points à 421. L'Electricité de Paris à 648 l'action et 943 le dixième de part reproduit ses cours d'il y a quinze jours. La Parisienne de Distribution somnole à 620. L'étude d'une répartition d'actions gratuites ou d'une distribution des obligations en portefeuille annoncée par le président à la dernière assemblée semble avoir été abandonnée en raison des difficultés actuelles.

L'Air Comprimé se maintient un peu au-dessus de 1.900. A la fois garante d'un important portefeuille et exploitante, la Compagnie s'est assurée une situation financière de premier ordre qui la met à l'abri de bien des difficultés.

On retrouve la Havraise près de 800. Les Forces Motrices de la Vienne, à 375, reperdent une partie de leur modeste avance.

L'Energie du Sud-Ouest, une des belles affaires du groupe, s'anime à 860 contre 820. La Pyrénéenne d'Electricité est ferme à 1.170. Dans son sillage, la Toulousaine du Bazacle défend aisément le cours de 590 pour l'action et 1.450 pour la part. L'Agout apparaît à 960 contre 870, cours ancien. Elle récolte, depuis peu et pas encore en totalité, les fruits des équipements réalisés au cours des dernières années. Le Rouergue effleure 200 l'action de 250 fr. pour la première fois rémunérée cette année. Il est vrai que les actionnaires n'en ont rien vu puisque le dividende servit à payer les taxes de transmissions accumulées. Après avoir détaché, vendredi, son coupon de 7 fr. 105 net, l'Electricité de Marseille s'inscrit à 165. La part, qui a reçu le même jour 10 fr. 54, ne varie guère à 428. La Truyère qui garde toujours un marché animé s'avance à 1.035 contre 990.

Les Forces Motrices de l'Est ont réalisé, en 1939, un bénéfice de 5.908.770 fr. contre 5 millions 688.745 fr. Le Conseil proposera à l'assemblée du 29 mars de maintenir le dividende à 41 fr. 25 pour l'action libérée inscrite à 361 et à 30 fr. pour l'action non libérée, négligée elle aussi à 278.

L'Energie du Maroc, dont le marché est étroit, est en vain demandée à 1.040 contre 898, ex-droits aux deux opérations en cours, émis-

sion contre espèces et répartition d'actions gratuites. L'Electricité de Beyrouth s'échange ex-droit à 625. Il faut six droits pour obtenir gratuitement une action nouvelle. A 120, l'on a avantage à vendre les droits.

Le groupe de la télégraphie sans fil conserve son activité. La Générale de T.S.F., dont le coupon de 27 fr. 87 sera détaché le 21 seulement, est ferme à 849. La part, ex-coupon de 34 fr. 624, s'inscrit à 730 contre 750. La Française Radio-Electrique est en vain demandée à 245 (dernier cours 233). Radio-France, après paiement du dividende net de 35 fr. 131 à l'action de capital, 21 fr. 612 à l'action de jouissance et 10 fr. 54 à la part, regagne presque aussitôt la totalité des coupons et termine à 830, 405 et 165.

Les Grands Télégraphes du Nord, dont le dernier cours inscrit est de 2.100, sont demandés, depuis la paix finlandaise, à 3.750.

Gaz et Eaux, revenu au calme après le faux bruit qui avait agité son marché, campe à 570. Eclairage, Chauffage et Force Motrice ne s'écarte guère de 765.

Nouvelle avance du Gaz Lebon, qui bat ses records précédents à 2.550 contre 2.395 l'action de capital et 2.005 contre 1.975 l'action de jouissance. Cependant, le Gaz pour la France et l'Eiranger, titre rémunérateur, se raffermi à 987 contre 976. La répartition géographique de ses installations, sans compter ses participations belges, devrait le prémunir contre les craintes des capitalistes.

La Générale des Eaux se maintient ferme à 1.250.

PRODUITS CHIMIQUES

Le marché industriel des produits chimiques reste actif, toujours alimenté pour une bonne part par les besoins de la défense nationale. D'après l'Industrie Chimique, à l'exportation, malgré la concurrence allemande dans les pays scandinaves et la concurrence américaine dans l'Amérique du Sud, les commandes restent supérieures à ce que peut livrer l'industrie française après satisfaction des besoins intérieurs : de nouveaux débouchés se sont notamment ouverts en Espagne, en Grèce et en Turquie.

Les valeurs du groupe ont affirmé vendredi les dispositions favorables qu'elles manifestaient dès le début de la semaine.

Saint-Gobain, qui n'est pas loin d'avoir des usines ou des filiales dans tous les pays du monde, s'élève de 2.544 à 2.795. Ainsi que nous l'avons fait prévoir, l'assemblée extraordinaire du 11 mars n'a pas réuni le quorum. Elle est convoquée à nouveau pour le 8 avril avec le même ordre du jour comportant notamment augmentation de capital par incorporation de réserves et émission éventuelle d'emprunt. L'action de 500 fr. des Usines Dior ne vaut guère que 250 fr., ce qui n'est pas cher, étant donné la forte progression des bénéfices pendant le dernier exercice.

Les Etablissements Kuhlmann se sont avancés de 825 à 853. La Bordelaise de Produits Chimiques, qui est revenue maintenant à la pleine santé, se maintient ferme à 310. Les Superphosphates et Produits Chimiques du Maroc sont toujours recherchés à 2.195 l'action et 648 la part.

Progression, aisément justifiable, des Usines du Rhône-Poulenc aux environs immédiats de 1.150. Les Produits Organo-Chimiques s'échangent à 480 avant de détacher, vendredi, leur coupon 14, de 19 fr. 878 net et leur coupon 15, de 33 fr. 25 brut. L'exercice 1938-1939, clos le 30 septembre, se solde par un bénéfice net de 3.992.067 fr., dont 3 millions en chiffres ronds, contre 1.817.000 fr., proviennent des exploitations propres de la Société et 993.904 fr. de l'encaissement du dividende d'une filiale. C'est la répartition du dividende correspondant à ce revenu du portefeuille qui est payée aux actionnaires net d'impôts (coupon 14).

Les Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis gagnent tout près de 200 francs à 1.625. Les Produits Chimiques de Saint-Denis, dont les actions sont provisoirement maintenues à la cote pour faciliter leur échange contre des titres de la Société précédente, passent, dans leur sillage, de 455 à 490. Cotelte et Foucher, en attendant la répartition d'actions gratuites décidée par l'assemblée du 28 février, s'immobilise à 700. Les Docks et Alcools ne s'écartent guère de 500. L'assemblée du 15 décembre a, rappelons-le, décidé d'incorporer au capital de 5 millions 7 millions 1/2 de réserves, la valeur nominale de chaque titre devant être élevée de 100 fr. à 250 fr. Distocoke est calme à 250 la priorité et 143 l'ordinaire. Les actionnaires sont appelés, le 2 avril, à limiter à huit mois la durée de l'exercice 1939. Le bénéfice net

est de l'ordre de 4.200.000 fr. contre 2.200.000 fr. pour les douze mois précédents. Le dividende sera maintenu à 13 fr. pour l'action de priorité et élevé de 7 fr. à 9 fr. pour l'ordinaire.

Après avoir détaché, mardi, un coupon de 10 fr. brut ou 7 fr. 61 net, représentant un acompte sur le dividende de 25 fr. voté par l'assemblée du 5 mars, le **Carbone Lorrain** revient près de 775, hésitation bien naturelle après la vive étape de hausse qu'il vient de parcourir.

A l'approche de son assemblée extraordinaire du 3 avril, l'action **Air Liquide** atteint le cours de 1.650. La part, à 6.650 contre 6.520, développe ses récents progrès. Parmi les affaires, toutes de belle qualité, qui gravitent autour de lui, la **Société Chimique de la Grande Paroisse** s'avance à 2.592. **L'Oxygène et Acétylène d'Extrême-Orient**, qui s'était avancé déjà de 930 à 1.000 la semaine dernière, s'est élevé jusqu'à 1.125. La Société est au capital de 10 millions seulement et la plupart des 40.000 titres qui le représentent sont jalousement conservés par les portefeuilles qui les détiennent. Brillante tenue de la **Soudure Autogène** à 498 l'action A et 479 l'action B.

D'après le *Metal Bulletin*, la production mondiale d'aluminium est passée de 579.000 tonnes en 1938 à 672.000 tonnes en 1939. L'Allemagne vient toujours en tête, avec 200.000 tonnes contre 165.600 t., suivie par les Etats-Unis (140.000 t.), le Canada (80.000 t.), la Russie (60.000 t.), la France (50.000 t. contre 45.300 t. en 1938). La consommation s'est développée bien davantage, passant de 515.100 tonnes à 687.750 tonnes; pour la France seule, elle a atteint 50.000 t. contre 27.000 tonnes seulement un an plus tôt.

Les **Produits Chimiques d'Alais, Froges et Camargue (Pechiney)**, qui sont le gros producteur français de l'aluminium, dépassant aisément 1.900, terminent au plus haut à 1.934. Pendant l'exercice de huit mois clos le 31 août 1939, la Société a réalisé, après d'importantes dotations aux fonds de prévoyance, un bénéfice net de 46.298.023 fr., supérieur de 2.949.779 fr. à celui réalisé pendant les douze mois précédents. Nous avons annoncé déjà qu'un dividende de 45 fr., s'appliquant au capital nouveau de 459.250.000 fr., serait proposé à l'assemblée du 8 avril. On trouvera plus loin les conditions détaillées de l'emprunt de 200 millions qu'émet actuellement la Société et qui revêt la forme d'obligations 5 1/2 0/0 demi-nettes de 2.000 fr., amortissables en trente ans, offertes à 1.920 fr. **L'Electrochimie (Ugine)** fait un bond en avant à 2.115.

Le marché industriel des textiles artificiels est en pleine activité. Un Comité vient d'être constitué par le Haut-Commissariat à l'Economie pour surveiller leur fabrication et mettre en œuvre les moyens propres à la développer encore. L'action **Viscose Française** gagne une centaine de francs à 1.025 entraînant la part de 888 à 913. Les **Textiles Artificiels de Givet-Izieux** participent à la hausse et clôturent à 950 l'action et 925 la part contre 874 et 830 respectivement. La **Sopara**, dont l'assemblée ordinaire s'est tenue vendredi, fuse de 3.650 à 4.300. La **Viscose Albigeoise**, venant de 810, atteint 1.005 et la **Nationale de la Viscose** s'élance de 601 à 670.

Les **Salines de Djibouti** sont passées de 672 à 708. Le **Comptoir de l'Industrie du Sel** s'avance de 2.200 à 2.230. Les **Salins du Midi** sont fermes à 1.250 l'action de capital et 800 l'action de jouissance. Leur dividende sera payé le 1^{er} avril. Celui de l'action de capital, de 50 fr. brut, ressort à 33 fr. 20 net au porteur, celui de la jouissance, de 37 fr. 50 brut, à 25 fr. 50 net.

Les **Phosphates de Gafsa** sont en progrès un peu au-dessus de 1.020. La Société a expédié en février 77.885 tonnes contre 86.655 t. en février 1939, ce qui fait ressortir à 121.977 tonnes en 1940 contre 174.026 tonnes en 1939 le total des expéditions des deux premiers mois. Les **Phosphates Tunisiens** s'avancent timidement à 274.

La **Norvégienne de l'Azote** a pris une large part des progrès réalisés par les valeurs scandinaves au jour où la conclusion de la paix entre les Soviets et la Finlande eût fait disparaître les risques que couraient ces pays de se voir à bref délai entraîner dans le conflit: l'action ordinaire rebondit de 1.625 à 1.990 et la préférence de 1.850 à 2.240.

MÉTALLURGIE ET CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Allure très soutenue des valeurs métallurgiques cotées à terme, animation du marché au comptant où des achats répétés provoquent des hausses substantielles sur les vedettes; tel est l'aspect favorable du groupe des valeurs métallurgiques en cette semaine troublée par les événements extérieurs.

Le **Creusot** rebondit à 1.805. **Châtillon-Commentry** progresse de 1.611 à 1.730, tandis que la **Marine-Homécourt**, encore en retard, se maintient ferme à 509.

Les **Acieries de Longwy** atteignent 300. Elles ne peuvent librement progresser en raison de leur situation en bordure de frontière, mais la reprise des répartitions devrait les rapprocher du pair de 500 fr. **Saulnes**, dont le marché à terme est toujours dépourvu d'activité, se redresse pourtant de 678 à 691. **Senelle-Maubeuge** a abandonné son projet de distribution d'actions gratuites en raison des circonstances. D'après l'*Agence Economique*, les résultats de l'exercice de huit mois clos le 31 août seraient supérieurs à ceux de l'exercice précédent d'une durée de douze mois. Le titre se redresse de 650 à 680.

Reprise de **Denain-Anzin** à 1.400, suivi par les **Forges du Nord et Est** à 650 contre 616. **Louvroil-Montbard** ne secoue pas son inertie à 650. **Paris-Outreau** qui marquait le pas à 1.760 depuis quelque temps, s'envole à 1.825.

Fermeté de la **Métallurgie de Normandie** à 865 et de l'action ordinaire **Saut-du-Tarn** à 650. Mais l'action de priorité campe en arrière à 720. Ces deux titres ont vivement progressé au début de la guerre, mais ne manquent pas d'attrait.

La **Providence Belge** reste inscrite à 21.300, sans transactions récentes. Les actionnaires sont convoqués, le 2 avril, pour statuer sur une incorporation de réserves au capital qui serait portée de 86 millions à 425 millions. Vive hausse d'**Ougrée-Marihaye** à 1.005 contre 865.

Parmi les transformateurs de métaux, les **Tréfileries du Havre** s'avancent de 849 à 885, cours abordable pour un titre de cette classe. La **Française des Métaux**, battant ses records précédents, effleure 2.150, pour finir à 2.140. Redressement de **Pontgibaud** de 1.600 à 1.705.

Les entreprises de construction de matériel de chemin de fer ont leurs carnets de commandes bien garnis. La **Française de Matériel** est ferme à 575. Les **Acieries du Nord** se maintiennent à 264. Le brusque réveil de l'**Alsacienne de Construction Mécanique** à 800 contre 740 est lié au redressement de l'Alstom. Nous avons souvent rappelé l'excessive dépréciation de ce groupe. L'**Alsacienne** finit pourtant à 780 malgré l'annonce d'un dividende de 72 fr. 50 net par action au porteur, contre 54 fr. 50 l'an dernier.

Brissonneau-Lotz est activement recherché et s'enlève à 1.084, venant de 924. C'est escompter de loin les surprises que pourrait ménager le Conseil à ses actionnaires. L'effervescence gagne des titres jusqu'alors bien négligés: la **Construction de Locomotives** s'élève de 120 à 140 et les **Constructions Mécaniques (Cail)** bondissent de 275 à 325. Le Conseil aurait abandonné son projet d'incorporation de réserves. **Decauville**, soutenu par son augmentation de capital, atteint 210, venant de 195. L'assemblée du 12 mars a décidé d'élever le nominal des actions de 100 fr. à 150 fr., portant le capital à 22.500.000 fr.

Dans la construction navale, on recherche **Penhoët** à 1.650 contre 1.535. Les **Chantiers de la Loire** à 702 n'ont pas épuisé leur marge de hausse. Les **Chantiers de France** progressent de 375 à 400, tandis que les **Chantiers de Bretagne** à 309 n'ont pas encore participé au mouvement général d'un groupe qui est assuré de travailler pendant une longue période d'après-guerre.

Citroën oscille aux environs de 540 l'action B et 610 l'action N. **Peugeot** est ferme à 480.

Gnome et Rhône accentue ses progrès à 1.198 contre 1.040. Les **Applications Mécaniques** gagnent 300 points à 2.820. **S.K.F.**, avec les valeurs scandinaves, se redresse vigoureusement de 1.610 à 2.094. Elle trouve d'ailleurs un autre motif de hausse dans l'annonce d'un dividende de 12 couronnes contre 10 c. l'an dernier. Le bénéfice net s'élève seulement à 20.141.191 couronnes contre 24.017.005, mais le dividende n'absorbe que 15.600.000 couronnes et le fonds de réserves disponibles dépasse 80 millions de couronnes.

Philips, ferme à Amsterdam, s'avance à 2.060 contre 1.960. **L'Alstom**, souvent recommandée ici, atteint 410 contre 378. **L'Electro-Câble** n'est pas surestimée à 524. La **Maison Bréguet** progresse de 461 à 468. l'action de 500 fr., rémunérée cette année après une longue période de disette. Les **Signaux et Entreprises Electriques** marquent le pas à 1.460. La **S.A.G.E.M.** campe à 969 avant une nouvelle étape.

L'ébauche de reprise enregistrée ces dernières semaines sur les **Compteurs et Matériels d'Usines à Gaz** s'est heureusement développée. Le titre est recherché à 970 contre 873.

S.O.M.U.A. se tasse de 600 à 590. Le dernier dividende de 40 fr. permettrait d'escompter favorablement les résultats du dernier exercice.

La **Française de Matériel Agricole** proposera aux actionnaires, pour un exercice de huit mois clos le 31 août, un dividende de 45 fr. contre 40 fr. En outre, l'assemblée se prononcera sur une incorporation de réserve au capital en élevant le nominal des actions de 500 à 625 fr. Le marché du titre est étroit et l'action est introuvable à 880 (dernier cours, 835).

CHARBONNAGES

Le rendement journalier des ouvriers du fond s'est relevé dans une telle proportion (9 0/0 pour Aniche) que, malgré le retrait de nombreux mineurs mobilisés, l'extraction est plus forte maintenant qu'elle ne l'était avant la guerre. Même en tenant compte des perfectionnements d'outillage restant à faire pour augmenter encore la production, la marge bénéficiaire des houillères s'est améliorée.

L'optimisme de la Bourse est donc très justifié et la revalorisation des valeurs de charbonnages devrait se poursuivre.

Lens, à 327, s'est laissée dépasser par ses voisines et devient, avec **Marles** à 525, une des plus rémunératrices. **Courrières** est abordable à 270. La distribution d'actions gratuites annoncée par le Conseil de **Vicoigne** anime le marché du titre à 660 contre 610. **Anzin** oscille aux environs de 720.

Béthune, qui occupe une place particulière au milieu des charbonnages tant sont étendues ses branches industrielles adjacentes, chemine de 650 à 680.

Au comptant, **Aniche** consolide le terrain gagné à 1.750 avant de reprendre sa route. L'assemblée qui statuera sur la répartition de réserves est convoquée le 7 avril. **Ostricourt**, dont les coupons de 72 fr. brut (54 fr. 36 net au porteur) et 18 fr. (14 fr. 08 net) seront mis en paiement le 20 mars, se retrouve à 1.230 l'action ancienne et 1.135 la nouvelle. Cette belle valeur est la plus rémunératrice du groupe. **Dourges**, faute de quorum, a remis au 18 avril l'assemblée du 14 mars qui devait décider l'incorporation de réserves au capital (une action gratuite pour trois). A 1.310, l'action reste abordable. **Carvin** s'attarde à 810. Les résultats obtenus en six mois ont permis de maintenir le dividende à 47 fr. 50, dont 32 fr. 50 sont encore à payer. **L'Escarpelle** bondit de 3.170 à 3.475. Son capital est faible et ses réserves sont copieuses.

Blanzay s'installe à 1.229. **Albi**, qui avait pris les devants, est calme maintenant à 955. **Carmaux** n'attend que de bonnes dispositions du marché pour accentuer, de 1.410 à 1.449, ses progrès qui escomptent modérément l'amélioration des résultats du dernier exercice.

Montrambert est ferme à 754. La **Grand-Combe** ne varie guère à 760. Le dividende a été maintenu à 32 fr. pour l'exercice clos le 31 août, après huit mois d'activité. L'exercice en cours aura une durée de seize mois. Le dividende d'**Ahun**, 3 fr. 552 net au porteur, a été mis en paiement le 13 janvier. Ex-coupon, l'action s'échange à 80.

Les **Charbonnages du Tonkin** dépassent hardiment 3.000 pour terminer à 3.070. La Compagnie a démenti les bruits d'une prochaine augmentation de capital par incorporation de réserves. Le Conseil n'a pas examiné de projet de cet ordre. **Dong-Trieu** poursuit ses progrès à 201 contre 185. La réorganisation financière en cours est susceptible d'améliorer le sort des actionnaires, mais le mouvement actuel semble bien hâtif.

MINES MÉTALLIQUES

Les cours du cuivre se sont maintenus à Londres comme à New-York. Les statistiques américaines, pour le mois de février, montrent que la consommation intérieure apparente a été de 62.215 tonnes, contre 91.428 t. en janvier, et les exportations de 5.594 t., contre 13.117 t. en janvier. Les stocks de cuivre raffiné ont augmenté de 9.952 t. en un mois. Cet accroissement des stocks et le ralentissement des achats expliquent la baisse du cuivre qui est survenue aux Etats-Unis le mois dernier, mais l'on ne peut guère en déduire d'indications sur l'avenir. Le marché, cette semaine, a été assez actif.

Les cuprifères rhodésiennes ont été très calmes, la **Roan Antelope** à 149,50 et la **Rhodesian Anglo-American** à 208. Les mines de Rhodésie vendent actuellement leur production au gouvernement anglais à des prix relativement bas, mais elles travaillent à pleine capacité. Aussi leurs cours semblent-ils présenter beaucoup plus de chances de hausse que de risques de baisse. **L'Union Minière du Haut-Katanga** progresse de 5.300 à 5.360.

Parmi les valeurs espagnoles, le **Rio Tinto** passe de 2.810 à 2.835. Les **Pyrites de Huelva** ne varient guère à 2.190.

L'action **M'Zaita**, qui avait faibli à 174, reprend à 183. L'action **Naltagua** se retrouve à son point de départ exact, à 194.

Le prix du plomb n'a pas été modifié à Londres.

Penarroya se raffermi de 428 à 435. L'action **Ouasta-Mesloula** revient de 2.000 à 1.910. Comme le laissent prévoir les chiffres de la production, les résultats de l'année 1939 ont été en diminution sur ceux de 1938, qui avaient été particulièrement brillants. Le bénéfice net s'est élevé à 1.618.585 fr. contre 3.105.976 fr. en 1938. Le Conseil proposera à l'assemblée convoquée le 3 avril la répartition d'un dividende brut de 100 fr. par action contre 150 fr. L'action **Bazina** est ramenée de 665 à 610. Le bénéfice de 1939 s'est élevé à 321.966 fr. contre 659.821 fr. en 1938. Il sera proposé à l'assemblée du 3 avril un dividende brut de 39 fr. par action contre 50 fr.

Parmi les mines et les fonderies de zinc, la **Vieille-Montagne** faiblit de 1.254 à 1.230. L'action **Guergour** s'inscrit à 1.765 et la part à 860. L'assemblée du 12 mars a approuvé les comptes de 1938-1939, qui ne comportaient pas de répartition. Le Conseil a indiqué que les cours du zinc ne permettraient ni de revenir à une exploitation normale ni de vendre le stock de zinc dans de bonnes conditions.

L'étain a un peu fléchi à £ 252 5/8 la tonne au comptant et à £ 251 7/8 la tonne à terme. Cette petite baisse n'empêche pas les cours actuels d'être très rémunérateurs.

L'action **Etains et Wolfram du Tonkin** a été recherchée à 745, sur d'excellentes perspectives. L'action **Etudes et Exploitations Minières de l'Indochine** s'est enlevée à 780. L'action de jouissance **Kinta** a progressé de 1.225 à 1.250.

Parmi les mines diverses, l'action **Nickel** a gagné quelque terrain de 1.230 à 1.260. Point de transactions sur la **Minière et Métallurgique de l'Orb**. L'exercice 1939 s'est soldé par un bénéfice de 87.675 fr., contre une perte de 1.758.687 fr. en 1937-1938.

Au groupe des mines de fer, nouveaux progrès de l'**Ouenza** à 3.050 et de la **Concessionnaire de l'Ouenza** à 2.900. L'action de capital **Mokta el Hadid** passe de 6.800 à 6.880. L'action de jouissance **Djebel Djerissa** s'avance de 2.000 à 2.065.

VALEURS DE PÉTROLE

La situation du marché pétrolier reste incertaine. Les demandes sont importantes, mais la production du brut augmente sans cesse. Pour la semaine écoulée, la production atteint 3 millions 820.000 barils par jour contre 3.798.200 la semaine précédente. L'afflux des arrivages aux raffineries, qui écoulent difficilement leurs produits, augmente les stocks d'essence, en passe d'atteindre tout prochainement 100 millions de barils.

La **Royal Dutch**, recherchée à Amsterdam, se redresse de 6.190 à 6.268. La **Shell**, qui avait mieux résisté aux attaques des semaines précédentes, est seulement ferme à 778.

Les bruits qui continuent à circuler sur les conversations entre le gouvernement mexicain et les représentants des Compagnies, voire même du gouvernement des Etats-Unis, n'ont plus d'influence sur les cours. La **Mexican Eagle** est ferme à 66,75. La **Canadian Eagle** se défend aussi à 84.

Les autorités roumaines recherchent avant tout à augmenter la production, mais jusqu'à présent les résultats n'ont pas été atteints, car la production journalière moyenne ne dépasse pas 1.650 wagons.

Les prix pour l'exportation sont en légère hausse.

L'**Astra Romana**, qui a produit en février 9.800 wagons contre 10.512 en février 1939, se maintient vers 108. **Colombia** (production 6.897 wagons contre 6.712) gagne quelques points à 64. **Concordia** est plus ferme à 53 contre 47,50.

Petrofina rebondit de 430 à 510. Elle le doit aux accords qui viennent d'être conclus entre le président de la Société française et le gouvernement roumain pour la livraison, sur trois mois, des 200.000 tonnes restant à livrer sur le protocole pétrolier d'avril dernier. Ces accords sont complétés par une prolongation des conventions en cours.

La **Française des Pétroles** est hésitante à 1.125 et ne devrait pas tarder à s'associer au mouve-

ment de hausse de la dernière séance de la semaine. La **Standard Française des Pétroles**, très achalandée depuis son introduction au marché à terme, s'échange à 890.

CAOUTCHOUCS ET VALEURS COLONIALES

A Mincing Lane, l'écart que nous avions signalé la semaine dernière entre les cours au comptant et les cours à terme s'est réduit cette semaine, le caoutchouc disponible ayant été ramené en arrière de 12 d. 5/8 à 11 d. 7/16, tandis que le fléchissement était beaucoup moins sensible sur les contrats à échéance éloignée. Livraison juillet-septembre, par exemple, le standard se traite à 11 d. 3/16, contre 11 d. 5/8 il y a huit jours.

Ces mouvements de cours ont influé sur la tenue des valeurs caoutchoutières dépendant de Londres, qui ont été irrégulières. Ils n'ont pas empêché les titres indochinois d'être soutenus ou recherchés. Aux raisons d'ordre monétaire, à l'espoir de l'adoption en France d'une politique plus nettement orientée vers le maintien de la vie économique se sont ajoutées les perspectives de développement de plantations encore jeunes et pour la plupart éloignées de leur plein rendement. D'après les estimations du Comité des planteurs, que nous avons publiées ici dès le 11 février, les exportations de l'Indochine, qui ont été de 65.000 tonnes en 1939, doivent atteindre 75.000 tonnes en 1940. Cette production fournira à la métropole d'appréciables provisions de change.

M. Malcolm MacDonald, ministre des Colonies de Grande-Bretagne, est attendu à Paris, où il étudiera avec M. Georges Mandel les moyens de développer les communications et les échanges entre les possessions des deux pays alliés.

Au groupe malais, l'**Eastern** s'inscrit à 135 contre 131, la **Gula Kalumpang** se retrouve à peu près sans changement à 197,50, **Kuala Lumpur** à 211, l'ordinaire **Malacca** à 177 et la préférence à 222. Après paiement, le 11 mars, d'un acompte de 7 sh. net, l'ordinaire **Buloh Kasap** revient de 1.010 à 995; la **deferred** se raffermi de 244 à 250.

Au groupe néerlandais, **Amsterdam Rubber** recule de 4.460 à 4.410. L'action **Franco-Néerlandaise** est ramenée de 317 à 309, tandis que la part s'avance de 386 à 405.

Parmi les valeurs indochinoises, l'action **Caoutchoucs de l'Indochine** s'est avancée de 1.160 à 1.174 et la part de 5.670 à 5.850. L'action ordinaire des **Cultures Tropicales** a été ferme à 246 et la privilégiée à 248. La production de caoutchouc des **Caoutchoucs de l'Indochine** a atteint 4.107 tonnes en 1939, contre 3.725 tonnes en 1938; en janvier 1940, elle s'est élevée à 528 t., contre 451 t. en janvier 1939. La production de caoutchouc des **Cultures Tropicales** s'est élevée à 4.107 t. en 1939, contre 3.725 t. en 1938; en janvier 1940, elle a été de 240 t., contre 217 t. en janvier 1939. L'action **Tay Ninh** s'avance de 1.540 à 1.590 et la part de 7.450 à 7.490. L'action **Xuan Loc** est passée de 1.019 à 1.005 et la part de 2.720 à 2.770.

L'action **Kratié** atteint le cours rond de 400 et la part s'avance de 880 à 919. L'action **Mimot** gagne quelques points à 350, tandis que la part revient de 713 à 698.

L'action **B** de la **Financière des Caoutchoucs** passe de 205 à 214 et l'action **V** de 790 à 805. L'action **Cambodge** reprend de 752 à 766 et la part est soutenue à 241. La production de caoutchouc de février 1940 s'est élevée à 545 tonnes, contre 472 tonnes en février 1939. L'action **Terres-Rouges** gagne une fraction à 880 et la part se maintient à 245. La production de caoutchouc de février 1940 s'est élevée à 508 t., contre 422 t. en février 1939. L'action **Padang** s'est raffermie à 1.009, cours auquel elle paraît être encore abordable; la part fait très bonne contenance à 3.650. L'action **Africaine Forestière et Agricole** s'avance de 132,50 à 138,50. La production de caoutchouc de février 1940 a atteint 55 tonnes, contre 42 t. en février 1939. La Société dispose d'une main-d'œuvre bon marché, mais dont l'habileté est inférieure à celle de la main-d'œuvre indochinoise, et le rendement de ses plantations n'est pas comparable.

L'action **Hévés de Caukhoi** s'enlève de 725 à 772 et la part de 1.225 à 1.270. Les produits bruts de 1939 ressortent à 7.961.000 francs contre 4.937.000 fr. en 1938. Le bénéfice net s'est élevé à 5.390.000 fr. contre 3.209.000 fr. en 1938. L'assemblée du 20 février, rappelons-le, a fixé le dividende total à 87 fr. 583 brut contre 42 fr. par action et à 100 fr. contre 63 fr. 78 par part.

Les actions **Agricole des Thés et Cafés du Kontum (Catecka)** ont été introduites le 14 mars

au marché en banque, les ordinaires au cours de 190 et les privilégiées au cours de 260; les premières se sont maintenues en clôture à 190 et les secondes se sont avancées à 275. La Société a été constituée en 1925. Son capital, de 8 millions 500.000 fr. à l'origine, a été porté par étapes successives à 19 millions, puis il a été ramené à 8 millions. Depuis 1936, il est au chiffre de 20 millions dont 80.000 actions ordinaires et 120.000 actions privilégiées. Il existe 12.000 parts bénéficiaires qui ont droit à 20 0/0 des super-bénéfices après attribution de l'intérêt statutaire de 6 0/0 aux actions et de 15 0/0 du surplus au Conseil. L'exercice 1938, qui ne comportait pas de répartition, s'est soldé par un bénéfice net de 1.145.000 francs.

Parmi les valeurs africaines, la **Française de l'Afrique Occidentale** progresse de 1.440 à 1.470 et l'**Ouest-Africain** de 525 à 551. L'action ordinaire **Commerciale et Industrielle du Haut-Ogooué** recule de 265 à 249 et la privilégiée de 368 à 330. Le dividende a été mis en paiement le 15 mars, à raison de 12 fr. 50 brut par action ordinaire et de 25 fr. brut par action privilégiée. Les actions ordinaires nominatives recevront 10 fr. 25 ou 9 fr. 12 net suivant les cas, tandis que, pour les actions au porteur, le coupon sera entièrement absorbé par les taxes de transmission. Les actions privilégiées recevront 20 fr. 50 et 18 fr. 25 net au nominatif, et 16 fr. 874 net au porteur.

La **Compagnie Marocaine** fait très bonne contenance à 498, après paiement le 15 mars de son dividende de 25 fr. brut, de 22 fr. 55 et de 20 fr. 075 net au nominatif, et de 18 fr. 925 net au porteur.

Au groupe des manufacturiers de caoutchouc, la part **Michelin** reprend de 1.244 à 1.305. L'action **Bergougnan** fait très bonne contenance à 575.

ALIMENTATION ET INDUSTRIE HOTELIERE

Au cours du débat parlementaire sur l'agriculture, le ministre a déclaré « que nos usines sortiraient au cours de la campagne 1.050.000 tonnes de sucre, alors que nos besoins ne sont que de 950.000 tonnes. Il n'y a donc aucune pénurie de sucre à craindre, à condition que le public soit raisonnable et ne constitue pas de stocks excessifs ».

La **Raffinerie Say** reprend facilement de 797 à 834. La situation financière de l'entreprise permettrait aisément une répartition de réserves, si le Conseil jugeait cette opération opportune. La **Vermandoise de Sucreries** progresse de 564 à 585. La **Raffinerie François** fait bonne contenance à 226 l'action et 434 la part. A l'assemblée du 22 février, le président a déclaré que le Conseil, profitant de l'autorisation statutaire qu'il détenait, avait l'intention de porter sans doute prochainement le capital de 7.500.000 francs à 10 millions; les actions nouvelles, réservées aux actionnaires et aux porteurs de parts, seraient émises à 125 fr. Les **Sucreries Coloniales** se maintiennent près de 430. Les **Sucreries et Raffineries de l'Indochine** sont très fermes à 445 l'action et 830 la part.

A la veille de détacher leur coupon de 3 sh. 0 1/2 net, les **Sucreries d'Egypte** supportent quelques prises de bénéfices à 1.060 contre 1.080 l'action ordinaire. Les déclarations faites à l'assemblée du 28 février ont laissé bonne impression. Au cours du dernier exercice, la production de la Société s'est élevée à 160.211 t. contre 137.308 t. en 1937-1938. A la demande du gouvernement égyptien, cette production sera sensiblement augmentée pour l'exercice en cours, et l'on envisage une forte progression des exportations de sucre raffiné, ce qui fera bénéficier le gouvernement d'un apport de devises. Les **Sucreries Brésiliennes** sont stables à 540 et 575. Il s'agit des actions anciennes qui restent provisoirement inscrites à la cote en attendant leur échange.

Les valeurs d'apéritifs, assez éprouvées depuis une quinzaine de jours, se sont généralement redressées. L'opinion tend en effet à prévaloir que la consommation familiale pourra remplacer dans une certaine mesure le manque à gagner provenant de l'interdiction des ventes plusieurs jours de la semaine. D'ailleurs la consommation publique, elle-même, serait en forte augmentation les jours où elle est autorisée. Quoi qu'il en soit, **Cusenier** reprend de 1.490 à 1.640. **La Suze** se redresse de 950 à 1.000 l'action de capital entièrement libérée. **Saint-Raphaël** reprend à 4.850 qui valait 4.655. Vive avance de **Pernod** à 678 contre 611 et de **Cinzano** à 830 contre 728.

Les **Distilleries de l'Indochine**, qui portent actuellement leur capital de 75 à 100 millions, hésitent à 448 l'action droit attaché et 369 ex-

droit. Le droit, que les porteurs ont intérêt à utiliser, vaut un peu moins de 80 francs.

La **Vinicole de Champagne**, dont les ventes doivent se développer en raison des restrictions apportées à la vente de l'alcool, est ferme à 455 l'action et 135 la part. La situation financière de l'entreprise est satisfaisante, et ses stocks sont inscrits au bilan pour une valeur inférieure à 2 francs la bouteille de champagne.

Les **Docks Rémois** sont calmes à 225 l'action et 302 la part. Ce cours comprend le dividende de l'exercice 1939, soit net 8 fr. 70 par action au porteur et 12 fr. 85 par part, payable à une date qui sera fixée par le Conseil. L'**Alimentation de Provence** s'avance à 160 l'action nouvelle. Le Conseil convoque pour le 2 avril une assemblée extraordinaire appelée à fixer au 31 août la date de clôture de l'exercice 1939 et à porter le capital de 12 à 24 millions par incorporation de réserves, la valeur nominale de chaque action devant être élevée de 100 fr. à 200 fr. **Banania** fait bonne contenance à 651. Le solde du dividende (25 fr. brut) sera mis en paiement le 1^{er} avril à raison de 16 fr. 90 net.

Sur la bonne impression laissée par la progression des résultats que nous publions plus loin, la **Brasserie Quilmès** progresse de 9.280 à 9.380.

Les brasseries françaises, dont les ventes paraissent appelées à se développer en raison des restrictions apportées à la consommation de l'alcool, sont fermes. Les **Brasseries de la Meuse**, qui s'étaient adjugé 80 fr. la semaine dernière, conservent en partie leur gain à 865. L'assemblée du 12 mars a voté le dividende annoncé de 50 fr. brut payable le 1^{er} avril 33 fr. 467 net. Le **Fort-Carré** fait bonne contenance à 1.245. La **Comète** est soutenue à 1.730 et 1.365.

VALEURS DIVERSES

L'**Union Européenne** est en reprise aux environs de 775. C'est un prix raisonnable. **Sofinest** ne vaut que 92 l'action de 500 fr., ce qui s'explique par la dépréciation des valeurs, d'ailleurs généralement de bonne qualité, composant son portefeuille. Le **Consortium du Nord**, dont le pair est de 150 fr., se tient près de 60. L'une de ses principales filiales, le **Domaine de Potinville**, convoque son assemblée pour le 30 mars : son bénéfice étant revenu de 1.440.629 fr. à 983.399 fr., le dividende sera ramené de 75 fr. à 25 fr. L'**Omnium Immobilier Tunisien** s'avance à 555 l'action A.

La **British American Tobacco**, qui doit répartir le mois prochain son habituel dividende trimestriel de 10 d., passe de 896 à 910. La **Portugaise des Tabacs**, dont le dividende va être fixé à 23 esc. 33 contre 24,76, est à peu près immobile à 730. Les **Tabacs du Portugal**, qui maintiennent au contraire leur dividende à 15 esc. 55, n'en faiblissent pas moins à 510. Les actions **Tabacs au Maroc** esquissent à 9.665 un mouvement de reprise. **Bastos** s'élève de 752 à 805. L'éventualité d'une légère augmentation de dividende pour 1939 est envisagée, quoique la Société n'ait encore, pendant cet exercice, touché aucun dividende de sa filiale indochinoise. La **Société Indochinoise Forestière et des Allumettes** fait encore un pas en avant, à 184 l'action de capital et 102 l'action de jouissance.

Rien de saillant dans le groupe des grands magasins, où nous signalerons seulement la réapparition du **Louvre** à 179, la semaine dernière.

Au groupe de la fourrure et des industries connexes, **Reyillon** est soutenu à 402 et **Chapal** à 506. Les **Etablissements Magnant**, dont le dividende de 50 fr. brut a été détaché vendredi, ont valu 530 avant ce détachement. Le **Dégraissage de Saint-Denis** est délaissé à 57, mais **Floquet** fait l'objet de quelques transactions près de 150 l'action de 180 francs.

La situation industrielle ne se modifie guère dans le textile. Les commandes ne manquent pas, mais l'importance des besoins de l'Administration militaire ne laisse que peu de place à la satisfaction des besoins de la clientèle privée intérieure.

Agache, qui avait regagné dès la semaine dernière son dividende de 26 fr. 30 net au porteur, subit quelques réalisations à 420. La **Générale des Industries Textiles (Allart-Rousseau)** n'est pas dépourvue de résistance à 765 l'action de capital et 549 l'action de jouissance. L'**Usine Cliff**, qui convoque son assemblée pour le 30 mars, progresse de 315 à 355. Aucun dividende n'a été réparti depuis l'exercice 1935. Introduit la semaine dernière à la cote, le **Comptoir Linier** y fait bonne contenance à 136 l'action O et 76 l'action P. Les actionnaires sont

appelés, le 8 avril, à statuer sur les comptes de l'exercice 1939, dont une assemblée extraordinaire convoquée pour le même jour aura au préalable limité la durée à huit mois. La **Filature de Laines de la Région de Fourmies** est négligée à 250. L'assemblée du 13 mars a décidé la répartition, le 1^{er} avril, d'un dividende de 12 fr. et le 1^{er} juin d'un remboursement de 25 fr. par action. Les **Filatures et Filteries de France** se sont élancées de 490 à 640, un dividende de 60 fr., contre 45 fr. en 1938, devant être proposé à l'assemblée du 29 mars. A l'approche de l'assemblée extraordinaire du 9 avril, dont nous avons indiqué l'ordre du jour, **Dollfus-Mieg** consolide à 4.620 l'action de capital et 4.095 l'action de jouissance, une reprise qui le laisse à des prix abordables.

Demandée à 385 la semaine dernière, puis à 460, la **Soie** finit par trouver preneur à 485. Pendant l'exercice de huit mois clos le 31 août 1939, la Société a réalisé un bénéfice net de 5.837.211 fr. contre 2.637.821 fr. pendant l'exercice de douze mois clos le 25 décembre 1938. On confirme que le dividende doit être porté de 15 fr. à 50 fr. par l'assemblée du 28 mars. Quant au projet d'incorporation de réserves au capital, il se traduirait par le doublement de la valeur nominale des actions.

Poliet et Chausson se redresse près du pair. **Pavin de Lafarge** n'a rien perdu, à 2.110 l'action A et 710 l'action B, de sa fermeté coutumière. Les **Matériaux de Construction de la Loirne**, dont l'activité a été satisfaisante pendant le dernier exercice, se tiennent un peu au-dessus de 200. Les **Ciments au Maroc** sont résistants à 191. La **Nord-Africaine des Ciments Lafarge** dépassent un instant 300, cours comprenant son dividende de 14 fr. brut (10 fr. 32 net) mis en paiement le 15 mars. Les **Tales de Luznac**, affaire au capital modeste mais solidement charpentée, terminent au plus haut à 4.095. La **Carrière de la Vallée Heureuse**, dont le solde de dividende de 2 fr. 72 net a été détaché vendredi, cote 9, coupon encore attaché.

Les **Etablissements Haour**, dont le dividende vient d'être porté de 55 fr. à 66 fr. 65, gagnent quelques francs à 802. L'action de la **Fayencerie de Sarreguemines**, en légers progrès, touche le cours rond de 700. Les **Munitions de Chasse**, qui avaient atteint 7.000, ont clôturé plus calmes à 6.925. La **Quincaillerie Croissant** est délaissée à 65, prix comprenant un coupon de 3 fr. 25 net payable le 15 avril.

Le groupe de la papeterie est irrégulier. Ce ne sont pas les commandes qui lui manquent, mais bien les moyens de les exécuter, notamment la matière première. Les **Papeteries Navarre** se tiennent un peu au-dessus de 30. Les **Papeteries de France** hésitent près de 330. Les **Papeteries de l'Indochine** semblent encore abordables à 800 l'action ; la part est demandée à 370. Jeudi ont été introduites à la cote de la Coubisse les 235.000 actions de 100 fr. de la **Société Centrale des Usines à Papiers (Cenpa)**. La Société a réalisé pendant l'exercice 1939, d'une durée exceptionnelle de huit mois, clos le 31 août, un bénéfice net de 4.338.222 fr. auquel s'ajoute un report antérieur de 4 millions 309.898 fr. Le dividende a été fixé à 8 fr. contre 10 fr. pour les douze mois précédents. Cours d'introduction : 135.

L'**Agence Havas** s'effrite à 390. Le **Temps** retrouve quelques amateurs à 2.500 l'action et 185 la part, mais le **Petit Journal** faiblit un peu, à 28,75. Le **Petit Parisien** se montre à 115 la part. L'**Agence Nationale d'Affichage**, nouvelle raison sociale des **Chalets de Commodité**, se retrouve à 164 après avoir détaché, mardi, un coupon de 6 fr. net au porteur.

Le **Musée Grévin** se défend un peu au-dessus de 1.100. C'est au 21 mars qu'est remise l'assemblée qui n'a pas réuni le quorum le 4 mars. Le **Casino Municipal de Cannes** ne s'écarte guère de 210 l'action, 300 la part. L'assemblée tenue le 7 mars a approuvé les comptes du dernier exercice, se soldant par un bénéfice net de 112.599 fr. Après affectation de 5.630 fr. à la réserve légale, le solde de 106.969 fr. a été reporté à nouveau.

MINES D'OR ET VALEURS SUD-AFRICAINES

La production d'or du Transvaal pendant le mois de février s'est élevée à 1.103.323 onces, contre une production record de 1.135.482 onces en janvier. Le nombre d'indigènes employé a atteint un nouveau record à 342.000 contre 326.059 en janvier.

Ces indications encourageantes n'ont eu qu'un effet très momentané sur la tenue des Kaffirs à Londres, toute l'attention s'étant reportée sur l'emprunt de guerre.

Parmi les mines de l'extrême-ouest, la **Western Holdings** reste très soutenue aux environs de 16 sh. D'après le « *Financial Times* », des arrangements auraient été conclus pour la constitution d'une filiale d'ici quelques semaines. La **Western Reefs** a peu variée à 20 sh.

Le marché des mines à Paris a été très irrégulier et finalement les changements de cours sont peu importants, mais la majorité des écarts est dans le sens de la hausse. Dans l'ensemble, les mines à faible marge de bénéfice par tonne ont plutôt été favorisées ; mais quelques mines riches ont aussi été recherchées et il ne semble pas que le marché se rende encore bien compte des répercussions du nouveau régime sur les résultats des divers producteurs. **Randfontein** s'est avancée de 390 à 399, **Durban** de 567 à 587, **Main Reef** de 669 à 685, **Langlaagte** de 94 à 98. **Crown Mines** s'est tassée de 2.726 à 2.685, **Simmer et Jack** s'est raffermie de 202 à 205, **East Rand** de 452 à 457.

Parmi les mines de l'est, **New Kleinfontein** a repris de 531 à 543, l'**Areas** de 286 à 290, **Geduld** de 1.575 à 1.590, **East Geduld** de 2.150 à 2.175, **Springs** de 279 à 285, **Daggafontein** de 390 à 399, mais **Sub Nigel** a rétrogradé de 1.915 à 1.880.

Les trusts ont peu varié. **General Mining** est passé de 752 à 765, **Rand Mines** s'est tassé de 1.434 à 1.415, **Central Mining** s'est raffermi de 2.680 à 2.760, l'**Union Corporation** a très peu varié à 1.392.

Les diamantifères sont toujours stimulées par les perspectives favorables du marché des diamants. **De Beers ord.** a progressé de 1.325 à 1.347, **De Beers préf.** de 1.768 à 1.775.

SPRINGS MINES LTD

(Groupe Anglo-American Corporation)

La propriété de la Compagnie est située entre la West Springs, la New State Areas et la Daggafontein ; elle couvre 4.265 claims. La teneur de son minerai est d'environ 8 dwts. Son extraction annuelle de 1.900.000 tonnes correspond à peu près à 0 tonne 300 par action donnant un bénéfice brut (Working profit) d'environ 6 sh. sur lequel, aux termes de son bail, elle paye à l'Etat une redevance approximative de 50 %, comprenant diverses dépenses accessoires, laissant par conséquent disponible pour le dividende 3 sh. par action.

Cette Société, qui est attenante à la West Springs, a acquis, comme cette dernière et en même temps qu'elle, une superficie supplémentaire également de même étendue (697 claims) et soumise aux mêmes redevances que celle de la West Springs, lui permettant de prolonger son existence d'un peu moins longtemps que la West Springs, puisque son extraction annuelle est plus forte. On peut admettre au moins 5 à 6 ans. A ce moment-là une amélioration du dividende à 4 sh. 6 paraît possible.

La Springs semble plus intéressante, aux cours actuels, que West Springs. Les travaux approchent de la partie sud. D'après les dernières nouvelles, les travaux de prospection faits dans cette dernière paraissent favorables.

A LONDRES

Les événements de Finlande, la question des bateaux charbonniers italiens n'ont pas été sans influence sur les dispositions du Stock-Exchange ; mais le ralentissement d'activité s'explique surtout par les préparatifs de l'emprunt de 300 millions de livres qui constituait la première grande opération financière de la guerre, si on laisse de côté la conversion de 236 millions d'emprunt 4 1/2 0/0 en 2 0/0.

Le succès de l'émission paraissait assuré à l'avance par le nombre considérable de souscriptions déjà annoncées. Quelques-unes de ces souscriptions sont remarquables par leur importance. Parmi les Compagnies d'assurances, la **Prudential Assurance** à elle seule, avait demandé à souscrire £ 5 millions, soit un sixième du total offert. D'autres Compagnies s'étaient inscrites pour de grosses sommes. La **Pearl** 2 millions, la **Norwich** 1 million, la **Royal**, la **Legal & General**, la **Liverpool Victoria**, chacune pour £ 750.000. Ces chiffres ne représentent qu'une petite partie des sommes souscrites par les Assurances. En outre, un grand nombre de Compagnies ont imaginé des polices spéciales permettant aux particuliers de se rendre acquéreurs d'emprunt de guerre par paiements de primes annuelles réparties sur 15 ans. Les Banques, de leur côté, ont consenti à leurs clients désirant souscrire, des avances au taux de 3 0/0.

D'après les premières indications fournies mercredi, l'emprunt a obtenu un succès remarquable. Les souscriptions étant estimées entre £ 400 et £ 600 millions. La Banque d'Angleterre fait tous ses efforts pour expédier les lettres d'attribution, afin que les transactions en Bourse puissent commencer dès la fin de la semaine. L'on estime dans la Cité que le nouvel emprunt devrait rapidement s'élever aux environs de 101 0/0, cours des Bons de la Défense 3 0/0 1954-58 avant l'annonce de l'emprunt de guerre.

Les **Consolidés 2 1/2 0/0** ont légèrement fléchi de 73 3/4 à 73 1/4, le **War Loan** s'est maintenu à 99 1/2.

Les Rentes brésiliennes ont été activement traitées, sur l'annonce des nouvelles propositions du Gouvernement, que nous analysons plus loin, mais leurs progrès n'ont pas été entièrement maintenus. L'ancien *funding* se retrouve à 34 1/2 à peu près sans changement après avoir touché le cours de 36, l'Emprunt 6 1/2 0/0 est à 18 1/2 contre 18.

La vigoureuse reprise des Chemins de fer anglais depuis la fin de la semaine dernière a constitué l'un des faits saillants du marché. Les demandes ont été provoquées par les perspectives d'augmentation des recettes et d'une hausse des tarifs correspondante à l'élévation des charges.

Les recettes minima garanties assurent déjà des dividendes raisonnables; le seul élément d'incertitude réside dans la durée du contrôle du gouvernement. Le *Great Western ord.* s'est avancé de 47 1/4 à 47 3/4, le *Midland* de 21 3/4 à 22 1/8.

Les recettes nettes du *Canadian Pacific Railway* en 1939 se sont élevées à \$ 28.523.819 en augmentation de \$ 7.771.355 ou 37,4 0/0. Le bénéfice net s'est établi à \$ 9.782.148 contre \$ 1.262.382.

Les valeurs industrielles ont été très irrégulièrement traitées, sans grands écarts de cours. Aux rayons, *British Celanese* s'est légèrement raffermie de 8 sh. à 8 sh. 4 1/2. *Courtauld's* se représente à 36 sh. 3.

Le bénéfice brut de *Courtauld's* pour l'exercice 1939 est de £ 2.598.600 contre £ 600.000; le bénéfice net s'est établi à £ 1.581.255. Le rapport signale que les affaires, en Amérique, ont pris une tournure décidément favorable vers l'été et que l'*American Viscose* a réalisé des bénéfices satisfaisants pendant les derniers mois de l'exercice. L'activité de la *Snia Viscosa* en Italie a continué de se développer. De même en France les Filés de Calais ont bien travaillé jusqu'à la mobilisation qui a provoqué une certaine perturbation; mais les efforts de la direction ont eu raison en grande partie des difficultés. Les relations avec la *Glanzstoff Courtauld's* de Cologne ont été suspendues.

Au groupe des grands magasins, *Harrod's* à 40 sh. 3 est restée indifférente aux déclarations encourageantes concernant ses perspectives.

L'assemblée annuelle de *Harrod's Ltd* s'est tenue le 11 mars. Son président, Sir William Burbidge s'est déclaré satisfait des résultats remarquables obtenus pendant son cinquième exercice par la Société, la première entreprise du monde de grands magasins de vente au détail. Le bénéfice brut s'est élevé à £ 2.089.232, contre £ 2.353.923. Le bénéfice net ressort à £ 607.916, formant avec le report antérieur un total disponible de £ 791.425. Le dividende final proposé de 5 0/0 porte la répartition totale aux actions ordinaires pour l'année à 10 0/0. Le report à nouveau est de £ 184.905. Les affaires se sont ralenties pendant le premier semestre de 1939 en raison de l'incertitude internationale mais se sont sensiblement relevées à partir de Noël et jusqu'à fin janvier, clôture de l'exercice.

Les métallurgiques ont varié dans d'étroites limites. *Vickers* après s'être légèrement raffermie à 20 sh. est revenue à 19 sh. 6. Le bénéfice net de l'exercice 1937 s'élève à £ 1.226.870 contre £ 1 million 398.853. Le dividende final de 6 0/0 porte la répartition totale de l'année à 10 0/0, sans changement.

Au groupe des tabacs, la *British American* a un peu fléchi à 101 sh. 3, de même que l'*Imperial Tobacco* à 121 sh. 3.

Aux valeurs de caoutchouc, *Gula* est revenue à 21 sh. 3, *Rubber Trust* a fléchi à 33 sh. 6, *Malacca* à 18 sh.

Les affaires ont été assez calmes au groupe des pétroles. *Royal* se retrouve à 33, *Shell* à 3 15/16 contre 4 1/32, *Mexican Eagle* à 6 sh. 7 1/2 contre 6 sh. 10 1/2. La *Venezuela Oil Concessions*, moins activement traitée, a légèrement fléchi à 1 5/16.

A NEW-YORK

Wall Street a témoigné de meilleures dispositions au début de la semaine sur quelques indications plus encourageantes concernant les perspectives économiques, mais l'activité des affaires ne s'est pas développée et la tendance est redevenue très irrégulière, la moyenne des transactions journalières ne dépassant guère 700.000 titres. Suivant l'opinion générale, l'orientation future du marché dépendra plutôt de l'évolution de la situation internationale que des conditions intérieures.

L'on annonce que le gouvernement des Etats-Unis a approuvé la création de la Banque inter-américaine. D'après M. Cordell Hull, la création d'un organisme de ce genre est très importante pour assurer la coopération économique entre l'Amérique du Nord, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud. Le capital de la Banque serait de \$ 100 millions.

Suivant l'Iron Age, la sidérurgie travaille actuellement à 63 0/0 de sa capacité. On remarque un accroissement des demandes de la part des fabricants de machines agricoles, des constructions d'aviation et de l'industrie automobile.

La *Steel* a fléchi cependant de 58 3/4 à 57, *Bethlehem* de 78 1/4 à 75 3/4. Au groupe des constructions d'automobiles *Chrysler* s'est maintenue à 86 3/4, la *General Motors* à 54. Les ventes de la *General Motors* au public, par ses intermédiaires, ont porté en février sur 123.870 véhicules contre 120.810 en janvier et 83.251 seulement en février 1939. Pour le premier trimestre de 1940, le bénéfice de la Société est estimé à \$ 1,50 par action, contre \$ 1,18 pour le premier trimestre de 1939. Son président, M. P. Sloan considère que la situation actuelle dans l'industrie automobile peut être considérée satisfaisante. L'on annonce d'autre part que la production de voitures automobiles aurait atteint en février le chiffre de 421.690, soit une augmentation de 32,80 0/0 sur février 1939, constituant un record depuis l'existence de cette industrie.

Au groupe des produits chimiques, *Du Pont de Nemours* n'a pas varié à 186 3/8, mais *Allied Chemical* s'est raffermie de 176 1/2 à 179. Le bénéfice d'exploitation de l'*Allied Chemical* a atteint, en 1939, \$ 23.505.000, contre \$ 14.014.000. Le bénéfice net est de \$ 21.042.000 contre \$ 13.011.000, soit \$ 9,05 contre \$ 5,92 par action.

Au groupe des valeurs d'aviation, la *North American Aviation* a rétrogradé de 24 3/4 à 23 1/4, *Curtiss-Wright*, de 10 7/8 à 10 1/2, *Lockheed*, de 30 1/2 à 29 1/8.

La *General Electric* s'est maintenue aux environs de 38 3/4, *Consolidated Edison* à 30 7/8, l'*American Tel & Tel* est passée de 173 3/4 à 173 ex-dividende.

Les chemins de fer n'ont enregistré que d'assez faibles variations. *New-York Central* se représente à 16, *Pennsylvania* à 22 1/2, *Union Pacific* à 95, *Atchinson* à 22 1/2.

Au groupe des magasins à succursales multiples, *Montgomery Ward* a un peu fléchi de 55 à 54 3/8, *Sears-Roebuck* de 84 3/4 à 84 1/2.

Parmi les valeurs de pétrole, on retrouve la *Standard Oil of New Jersey* à 44 1/2, la *Standard Oil of California* à 22 3/4.

Voici les indices de la semaine :

	Indices de Down Jones		
	Ch. de fer 20 valeurs	Industr. Serv. publics 30 valeurs	15 valeurs
7 mars.....	30,94	148,32	24,27
14 mars.....	30,52	148,11	24,14

MONTRÉAL ET TORONTO

La huitaine écoulée n'a apporté aucun changement à la cote des valeurs canadiennes en général. Le marché demeure calme et simplement soutenu, conformément d'ailleurs à la tendance qui se manifeste sur le marché de New-York.

A Montréal, on s'est surtout occupé de la publication des comptes du *Canadian Pacific*, qui font ressortir les bénéfices les plus élevés de ces huit dernières années, bien que le solde disponible pour les actions ordinaires, en ne dépassant qu'à peine un tiers de dollar par titre, ne permette pas encore d'envisager la reprise de dividendes. En outre, les recettes depuis le début de l'année demeurent relativement satisfaisantes, le produit brut jusqu'aux premiers jours de mars présentant une plus-value de plus de 5 millions de dollars sur la période correspondante de l'an dernier. Depuis plusieurs semaines déjà, les cours de l'action *Canadian Pacific* s'étaient sensiblement relevés à Montréal. Cette reprise s'est trouvée confirmée ces jours-ci, le titre cotant en dernier lieu 7 7/8.

Parmi les valeurs qui se sont, en ces derniers temps, également relevées sur le marché canadien, après une longue période de dépression, il y a lieu de mentionner la *Brazilian Traction*, qui est remontée au cours de 10 1/2, après avoir touché \$ 6 au plus bas vers la fin d'août de l'an dernier. L'amélioration de la balance commerciale du Brésil — où la Société possède toutes ses exploitations — a permis, en effet, à ce pays de relâcher dans une certaine mesure le contrôle des changes, ce qui permet à la *Brazilian Traction* de recevoir des remises de ses filiales brésiliennes. Elle va ainsi se trouver à même de rétablir, au moins dans une certaine proportion, ses dividendes, qu'elle avait dû supprimer complètement depuis l'année 1938, par suite de l'impossibilité de retirer ses fonds du Brésil. Le dernière répartition semestrielle, effectuée en juin 1938, avait été, rappelons-le, d'un demi-dollar par titre.

La *Dominion Textile* va clore, à la fin de ce mois, son exercice financier. On annonce officieusement que les comptes feront apparaître une appréciable plus-value sur les bénéfices de l'exercice 1938-1939, lesquels étaient ressortis à \$ 1 million 20.000, soit \$ 3,28 par action. La différence entre ce montant et le dividende de \$ 5 avait été parfaite au moyen des réserves. Pour l'exercice 1939-1940, on croit savoir que les profits seront suf-

fisants pour couvrir entièrement la répartition de \$ 5. Le titre reste très bien tenu à son cours de \$ 90, qui représente une plus-value de l'ordre de 40 0/0 sur ses cotations de fin août dernier.

Le compartiment minier n'a pas offert grand intérêt cette semaine. Le glissement de *Lake Shore* paraît arrêté et le titre se maintient autour de \$ 25, cours qui correspond au nouveau dividende d'un demi-dollar par trimestre. Après avoir, en décembre dernier, ramené la répartition trimestrielle d'un dollar à 75 cents, le Conseil vient, en effet, de l'abaisser à un demi-dollar, pour tenir compte dans une plus large mesure, des conditions nouvelles de l'exploitation.

Chronique de Bruxelles

Le 9 mars 1940.

Malgré les incartades du Parlement, la Bourse s'est bien maintenue cette semaine, avec des gains qui ne sont pas sensationnels mais qui indiquent une orientation très nette vers la hausse. Les deux groupes les plus vivants sont la métallurgie et les charbonnages. Les demandes pour l'exportation vers les pays proches affluent; la France vient de passer commande pour 6.000 wagons. Quant aux pays d'outre-mer, il est difficile de les servir, d'abord parce que les usines ont de la peine à livrer aux pays proches, ensuite parce que les Américains fournissent à des prix plus bas à cause des frets élevés dans les eaux européennes. Quant aux charbons, il y a amélioration pour les qualités domestiques, mais le manquant est considérable en qualités industrielles et spécialement en fines à coke. Un autre groupe de valeurs est ferme et pourrait démarrer bientôt: les coloniales.

Les valeurs brésiliennes marquent une certaine amélioration, par suite de la balance commerciale favorable et du desserrement des restrictions de change. Le journal « L'Information » de Montréal pense que la *Brazilian Traction*, 225, annoncera un dividende dans un délai peu éloigné. La *Canadian Pacific* est très agitée et passe de 152 à 180. La *Chade* est moins active à 8.600 et 1.680 sur le ralentissement des achats suisses. Les *Charbonnages Elisabeth* passent de 335 à 425. La *Symaf*, qui a un portefeuille de filiales produisant de l'étain et de l'or, semble appelée à de plus hauts cours que 1.475. Il se confirme que le marché des diamants est très actif: *Kasai*, 300 et 146. Du côté des trusts et de l'électricité, on est très calme: les énormes besoins d'argent des gouvernements sont une épée de Damoclès suspendue sur leur tête: on sait ce que vaut la sainteté des contrats aux yeux des politiciens. La *Brasserie du Katanga* monte à 1.040, venant de 900, et les *Pétroles du Congo* s'inscrivent à 305 au lieu de 270. La *Cotonnière Congolaise* s'arrête à 1.225: on pense que le dividende de 50 fr. de l'an dernier sera majoré.

Ford Motor of Belgium, 382: la vente ayant été fortement réduite en 1939, le bénéfice descend à 6.482.000 fr.; le dividende est fixé à 6 0/0. Les stocks de marchandises ont été ramenés de 37 à 19 millions. *Kammgarnwerke*, à *Eupen*, 650: le bénéfice passe de 3.026.000 fr. à 4.498.000, et le dividende net de 37 fr. 35 à 55 fr. 20. *Anglo-Franco-Belge de Construction*, 312: dividende probable 30 fr. brut, contre zéro. *Charbonnages de Bernisart*, 637: on estime le dividende à 50 fr. net, contre 32 fr. 50. *Charbonnages du Hainaut*, 940: dividende probable 100 fr. brut, contre 25 fr. net. *Linière Saint-Léonard*, 50: perte, 265.000 fr. La *Seta*, 17, les privilégiées reçoivent un dividende de 3 fr. *Charbonnages de Kessales*, 4.630, le bénéfice est de 8.538.000 fr., contre 7.051.000. Un dividende brut de 400 fr., contre 320, sera réparti: un acompte de 160 fr. a été payé en janvier. *Charbonnages de la Grande-Bacnure*, 2.375: dividende probable, 125 fr. brut, contre 100. *Union des Papeteries*, 400: dividende 35 fr. *Société Nationale de Crédit à l'Industrie*, 255: le dividende serait maintenu à 18 fr. 65. *Hydro-Electric Securities*, 97: payeront le 3 avril le même dividende que l'an dernier, soit 20 cents canadiens. On sait que depuis l'entrée en guerre du Canada le dollar canadien vaut environ 4 fr. de moins que le dollar E.U. *Charbonnages Unis-Ouest de Mons*, 400; le bénéfice, de 4.920.000 fr., va entièrement aux amortissements.

Aux changes, on remarque le glissement de la livre et du franc français à 115,80 et 65,64. Le dollar chèque fait 29,46; le dollar-billet est libéralement offert à 30,20 avec peu de preneurs.

LE RÈGLEMENT DE LA DETTE BRÉSILIENNE

Le Council of Foreign Bondholders vient de donner son assentiment au projet que lui a présenté le gouvernement brésilien pour la reprise du service de la dette extérieure du Brésil au point où l'avait laissé en souffrance en 1938 un premier règlement, dit règlement *Aranha*, conclu en février 1934. Ce premier règlement n'avait qu'un caractère provisoire d'une durée prévue de quatre ans et devait être révisé six mois avant son terme, c'est-à-dire fin 1937. Mais il

cessa d'être exécuté après le coupon d'octobre 1937, ce qui fait qu'il est resté non payés deux coupons, avril et octobre 1938, de ce premier régime Aranha.

Le nouveau règlement que vient d'accepter le Council of Foreign Bondholders n'est guère qu'un prolongement du premier, car il en laisse subsister les dispositions générales qui constituent maintenant la structure de la Dette brésilienne. Il est prévu, lui aussi, pour une durée de quatre ans qui s'étend du coupon d'avril 1940 au coupon d'octobre 1943 en les y comprenant l'un et l'autre. En outre, les coupons restés en souffrance depuis 1938 seront payés dans les mêmes conditions que ceux de 1940 à 1944.

Ce nouvel arrangement provisoire devra en conséquence être révisé à son tour fin 1943 dans l'espace de six mois qui le mènera à son terme.

La division de la Dette brésilienne en huit catégories est maintenue; elle a surtout pour objet, en classant dans les deux premières catégories les emprunts de la Dette fédérale et celui de l'Etat de Sao Paulo 1930 7 0/0, de les distinguer, pour leur faire un sort privilégié, de la multitude des autres emprunts brésiliens de chemins de fer, de ports et de villes, qui sont d'un crédit inférieur.

Le traitement fait à cette succession d'emprunts s'échelonnait en se réduisant de la première à la huitième catégories dès le premier règlement. Le nouveau règlement conserve cette gradation, mais il réduit les traitements accordés.

En voici le dispositif dans ses termes essentiels :

Catégories I et II. (Emprunt 5 0/0, Funding Loan 1898, 1914 et 1931; 7 0/0 Sao Paulo; emprunt du Café 1930.) Le règlement Aranha leur avait maintenu le montant plein de l'intérêt contractuel; par contre, l'amortissement était supprimé. Le règlement nouveau réduit le service des intérêts à 50 0/0 du montant contractuel, mais il rétablit l'amortissement à raison de 40 0/0 de l'annuité contractuelle pour la première catégorie et de 20 0/0 pour la deuxième catégorie.

Les autres catégories sont traitées comme suit :

Catégorie III. L'intérêt sera réduit à 25 0/0 du taux contractuel.

Catégorie IV. L'intérêt sera de 16 0/0 du montant contractuel la première année, c'est-à-dire d'avril 1940 au 31 mars 1941; il sera de 16,4 0/0 pour la seconde année, de 17,2 0/0 pour la troisième année et de 20 0/0 pour la quatrième année.

Catégorie V. L'intérêt sera de 15 0/0 du montant contractuel, de 15,375 0/0 pour la seconde année, de 16,125 0/0 pour la troisième année et de 18,75 0/0 pour la quatrième année.

Catégorie VI. L'intérêt sera de 14 0/0 du montant contractuel pour la première année, de 14,35 pour la seconde année, de 15,05 0/0 pour la troisième et de 17 1/2 0/0 pour la quatrième.

Catégorie VII. L'intérêt sera de 13 0/0 du montant contractuel pour la première année, de 13,325 0/0 pour la seconde année, de 13,975 pour la troisième et de 16,25 0/0 pour la quatrième.

Le bilan de la Banque de France après la Convention du 29 février 1940

Arrêté au 6 mars, la situation hebdomadaire de la Banque de France publiée jeudi est la première qui traduise en écritures les dispositions de la Convention passée le 29 février 1940 avec l'Etat.

Réduite à ses termes essentiels, cette Convention comporte, rappelons-le, réévaluation de l'encaisse-or et cession à l'Etat d'une partie de l'encaisse réévaluée; amortissement des anciennes avances de la Banque à l'Etat et ouverture d'une nouvelle marge d'avances de 20 milliards.

L'évaluation de l'encaisse étant faite maintenant sur la base de 23,34 mmg au titre de 900 millièmes de fin par franc (au lieu de 27,50), l'opération a fait ressortir une plus-value comptable supérieure à 17.300 millions, élevant de 97.275 millions à 114.612 millions en chiffres ronds le montant de l'encaisse de fin février. Mais, l'Etat s'étant fait céder 30 milliards de l'encaisse ainsi réévaluée, celle-ci ne figure plus à la situation du 6 mars que pour 84 milliards 612.591.055 francs. Le stock d'or acquis ainsi par l'Etat est mis par lui à la disposition du fonds

de stabilisation des changes dont il vient grossir les réserves, que le Trésor peut utiliser, à l'abri des regards indiscrets, pour solder nos achats à l'étranger.

Ce n'est pas en billets de banque que l'Etat a payé le prix de la cession qu'il s'est fait consentir, mais en Bons du Trésor, inscrits sous une rubrique spéciale au bilan de la Banque et que celle-ci a reçu le droit de vendre sur le marché, puis éventuellement de racheter en vue de régulariser le marché monétaire.

Conformément aux termes de la Convention du 12 novembre 1938, le bénéfice comptable provenant de la réévaluation de l'encaisse-or et des devises figurant dans les disponibilités à vue de l'étranger et les effets négociables et autres emplois à court terme achetés à l'étranger a été affecté à l'amortissement définitif des avances provisoires consenties par la Banque de France à l'Etat entre 1936 et 1938. Ces avances représentaient 20.472.990.139 fr., soit 3 milliards de plus environ que le produit de la réévaluation; pour achever le remboursement et effacer ce poste du bilan, un montant égal à cette différence a été prélevé sur les disponibilités en francs du fonds de stabilisation des changes.

En même temps qu'il diminuait ainsi de près de 20 milliards 1/2 sa dette vis-à-vis de la Banque, l'Etat se faisait accorder une nouvelle marge d'avance de 20 milliards, qui s'ajoute à celle de 25 milliards qui lui avait été consentie par la Convention du 29 septembre 1938. Pour le moment, le Trésor n'a usé encore de cette faculté d'emprunt de 45 milliards que jusqu'à concurrence de 20.350 millions.

Des variations du passif nous ne retiendrons qu'une diminution de 3 milliards 1/2 dans les comptes courants dits particuliers, évidemment imputable au prélèvement qui a été fait sur le compte du fonds de stabilisation des changes, inclus sous cette rubrique, pour parfaire le remboursement des avances anciennes à l'Etat.

Par suite du transfert à l'Etat de 30 milliards d'or, le pourcentage de couverture s'est abaissé de 55,75 0/0 à 49,52 0/0.

Voici, sous sa forme habituelle, la comparaison des deux derniers bilans :

Situation hebdomadaire du 29 février au 7 mars 1940

Actif		
Encaisse-or	84.612.591.055	-12.662.422.642
Disponibilités à vue à l'étranger	45.907.868	+ 6.479.233
Effets escomptés	4.738.585.725	+ 77.265.268
Effets et warrants agricoles	1.870.000.000	+ 60.000.000
Effets négoc. et autres emplois à l'étranger	46.120.214	+ 6.976.731
Effets négoc. achetés en France	7.152.783.900	+ 44.400.000
Avances sur titres	3.398.498.461	- 4.904.988
Avances à trente jours maximum sur effets publics n'excédant pas deux ans	413.230.000	- 51.898.000
Bons du Trésor négociables (Conv. du 29 fév. 1940)	30.000.000.000	+30.000.000.000
Prêts sans intér. à l'Etat	10.000.000.000	»
Avances provisoires sans intérêts à l'Etat (convention novembre 1938)	»	-20.472.990.139
Avances provisoires à l'Etat (conv. 29 sept. 1938 et 29 février 1940)	20.350.000.000	+ 300.000.000
Divers	3.938.202.678	- 762.100.901

Passif		
Billets au porteur en circulation	156.135.092.035	- 15.293.525
Compte courant du Trésor	47.638.981	+ 23.038.540
Compte courant de la Caisse Autonome d'Amortissement	1.117.668.120	- 60.919.979
Comptes courants et comptes de dépôts de fonds	13.392.759.013	- 3.546.390.535
Divers	2.732.190.523	+ 87.753.824

COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

Montant des engagements à vue	170.869.360.826
Proportion de l'encaisse-or aux engagements à vue	49,52 0/0

Informations

CREDIT LYONNAIS. — Les comptes de l'exercice 1939 se soldent par un bénéfice net de 83.727.803 fr. contre 88.281.000 fr. pour l'exercice 1938. Le Conseil proposera à la prochaine assemblée de maintenir le dividende à 100 fr. par action. Ce dividende n'absorbant que 80 millions, il restera sur les bénéfices de l'exercice une somme de 3.727.803 fr. qui ira grossir le report de nouveau, l'élevant de 32 millions 227.796 fr. à 35.955.600 fr. Un acompte de 45 fr. sera payable le 25 mars et le solde le 25 septembre. Nous groupons dans le tableau ci-dessous les renseignements relatifs à la mise en paiement du dividende :

	Acompte		Solde brut
	brut	net	
Actions nominat. (18 0/0)	45	37	55
— (27 0/0)	45	33	55
— au porteur (c. 89)	45	30	55

BRASSERIE ARGENTINE QUILMES. — Les comptes de l'exercice 1938-1939, qui seront soumis à l'assemblée du 27 mars font ressortir un bénéfice brut de 105.734.659 fr. contre 98.655.763 fr. Compte tenu des revenus divers, et après déduction des charges, le bénéfice net s'élève à 96.895.056 fr. contre 90.060.681 fr.

Le Conseil proposera de répartir une somme globale de 96 millions dont 57.600.000 fr. ont déjà été payés sous forme d'acompte le 15 mai dernier à raison de 120 fr. brut. Au solde de 38.400.000 fr., sera jointe, à titre de bonus, une somme de 62 millions 400.000 francs, prélevée sur la provision de change, qui se trouvera ramenée à 64.873.835 fr. L'an dernier, le prélèvement sur cette même provision avait été de 30 millions. Finalement la répartition totale s'établira à 330 fr. brut, contre l'an dernier 250 fr. Le solde, payable dès le 28 mars, sera de 172 fr. 20 net pour les actions taxées à 18 0/0, 153 fr. 30 pour celles taxées à 27 0/0, et 141 fr. 90 au porteur.

Cette année encore, le Conseil a adopté lors de l'établissement de son bilan le taux de 2 fr. 50 par peso-papier pour l'évaluation de ses immobilisations et le taux de 4 fr. pour l'estimation de ses autres avoirs. Comme la valeur en francs du peso-papier avoisine 10 fr., la Société serait en mesure, le jour qui lui semblerait opportun, de réévaluer ses avoirs et de faire bénéficier ses actionnaires d'une copieuse distribution de réserves. Rappelons d'ailleurs que ses actionnaires ont déjà reçu gratuitement dans le passé des actions des Sociétés filiales Palermo, Schlau, ainsi que des parts Safac.

Assemblées et Bilans

Crédit Foncier Egyptien

L'assemblée du Crédit Foncier Egyptien s'est tenue, au Caire, le 16 janvier 1940. Le bénéfice net de l'exercice, clos le 31 octobre 1939, était très voisin du précédent (£. ég. 587.926), mais le Conseil a ramené le bénéfice disponible à £. ég. 560.012 en prélevant les sommes nécessaires pour maintenir au bilan chaque élément d'actif à sa valeur réelle. Le dividende a donc été abaissé de 125 piastres à 120 piastres, montant distribué pour l'exercice 1937.

Voici comment se comparent les comptes des deux derniers exercices :

BILAN AU 31 OCTOBRE

	1938	1939
PASSIF :		
Capital	7.715.000	7.715.000
Obligat. en circulation	8.993.004 750	8.761.966 512
Prov. p. l'amort. des obl.	792.542 674	776.762 873
Provis. pour le service des lots	1.270.010 099	1.204.116 165
Obligat. à rembourser, intérêts à payer	967.542 808	456.492 273
Réserve statutaire	1.836.946 860	1.872.594 525
Réserve extraordinaire	970.773 067	970.773 067
Prov. p. risques divers	715.445 044	692.956 038
Provision des actions	473.547 461	473.547 461
Annuités et acomptes reçus pour anticipation	16.768 869	13.851 134
Intérêts dus non échus	180.694 490	179.501 111
Divers	686.860 331	509.425 683
Bénéfices de l'exercice	587.926 645	560.012 263
Comptes d'ordre :		
Obligations rachetées	3.852.756 432	3.758.565 347
Gouvernement égyptien	2.442.879 623	2.413.991 484
L. ég.	31.502.699 203	30.359.555 991

ACTIF :		
Actionnaires	3.857.500	3.857.500
Prêts hypothécaires	13.557.137 265	13.155.884 572
Tiers adjudic. d'immeub.	213.074 742	169.968 580
Immeubles acquis par expropriations	190.389 437	198.210 349
Annuités et intér. échus	798.977 305	928.139 870
Intér. acquis non échus	729.060 466	713.398 107
Immeuble social	88.017 300	88.017 300
Valeurs diverses	5.420.043 443	4.715.419 980
Banques et corresp.	100.412 334	58.523 701
Effets à recevoir	1.926	827 670
Caisse	6.518 239	21.858 928
Divers	243.506 517	233.993 153

Comptes d'ordre :		
Obligations rachetées	3.852.756 432	3.758.565 347
Gouvernement égyptien	2.442.879 623	2.413.991 484
L. ég.	31.502.699 203	30.359.555 991

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Crédit :		
Intérêts des prêts hypothécaires	765.552 070	757.513 407
Indemnités sur remboursements anticipés	5.598 516	3.391 805
Intér. des fonds en banque et val. diverses	317.631 099	275.937 778
Intér. et prod. divers	23.639 083	23.942 986
L. ég.	1.112.420 768	1.060.785 976

A déduire :		
Service des obligat. (sauf oblig. rachetées).....	338.027 532	305.845 219
Impôts français.....	18.832 457	21.657 848
Dépenses diverses.....	58.135 664	66.780 243
Dépenses d'administrat.....	109.498 470	106.490 403
L. ég.	524.494 123	500.773 713
Bén. nets de l'ex. L. ég.	587.926 645	560.012 263
BENEFICES A REPARTIR		
Bénéfices nets....L. ég.	587.926 645	560.012 263
Solde rep. de l'ex. précéd.	11.623 634	11.549 184
Intérêts des provisions attrib. aux actionnaires	18.941 899	18.941 899
L. ég.	618.492 178	590.503 346
REPARTITION		
Réserve statutaire. L. ég.	35.647 665	32.856 226
Tantièmes.....	17.823 832	16.428 113
Dividende des actions.....	500.000	480.000
Dividende des parts.....	53.471 497	49.200
Report à nouveau.....	11.549 184	12.099 626
Totaux comme ci-dessus.....L. ég.	618.492 178	590.503 346

L'Egypte a besoin, pour son agriculture, d'un bon crédit à long terme. Elle peut en avoir besoin bien davantage encore après la guerre, pendant la période de reprise économique. C'est pourquoi le Conseil du Crédit Foncier Egyptien a tenu à résumer, dans son rapport, les causes de la détérioration du crédit à la veille de l'ouverture des hostilités.

L'intervention continuelle de l'Etat est à la base de cette situation dangereuse créée dans le pays. Il était juste que l'Etat intervint au début de la crise économique en faveur des débiteurs. Le Crédit Foncier Egyptien s'était d'ailleurs associé aux efforts du Gouvernement et ses concessions ont été importantes, mais les mesures urgentes et nécessaires du début ont été complétées, alourdies, exagérées plus dans l'intérêt particulier que dans l'intérêt général et, de fait, depuis neuf ans, le crédit hypothécaire rural fait l'objet d'interventions très fréquentes des pouvoirs publics.

Qu'en résulte-t-il ? Le débiteur espère toujours obtenir de meilleures conditions, un allègement de sa dette, et il ne paie pas ou du moins il ne paie qu'avec retard. Pourtant, il a obtenu, dès 1935, un taux moyen de 5 1/4, taux très réduit qui aurait dû lui permettre de s'acquitter régulièrement. Or, voici le tableau de rentrées des dernières années au 31 octobre 1939 :

99 0/0 de l'annuité du 31 décembre 1935.	—	—
95 0/0 — — — — — 1936.	—	—
76 0/0 — — — — — 1937.	—	—
30 0/0 — — — — — 1938.	—	—

Le Crédit Foncier semble parvenir à recouvrer ce qui lui est dû, mais avec un retard considérable, au prix de démarches ou de poursuites, coûteuses, en définitive, pour le débiteur.

La dernière intervention de l'Etat prolonge le moratoire partiel des ventes antérieurement édicté. Cette mesure, justifiée peut-être par les difficultés d'application de la loi sur les dettes de second rang, n'est pas faite pour accélérer le paiement des arriérés. Il est des débiteurs menacés de la saisie de leurs biens qui, en dix ans, ont payé quelquefois trois, mais plus généralement deux annuités qui ne dépassent pas 4 1/2 0/0 de la valeur des gages.

L'Etat lui-même se trouve lésé par ses propres intermédiaires. Le débiteur consent encore à payer une dette privée, mais de l'Etat il espère la remise totale !

Il n'est pas étonnant que le prêteur ait restreint son activité et limité son risque. En 1939, il a été consenti £ ég. 325.000 de prêts nouveaux, contre £ ég. 395.000 l'année précédente, et le total des engagements, qui était de 27 millions en 1914, est tombé à 13,5 millions en 1938 et 13,1 en 1939.

Cette restriction des prêts, imposée par la situation faite au crédit, n'est pas une cause d'amointrissement des bénéfices tant est étroite la marge laissée actuellement aux établissements hypothécaires.

De fait, le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 1939 était très voisin du précédent. Il a été ramené au niveau de l'année antérieure pour maintenir chaque élément de l'actif à sa valeur réelle. Ces résultats ont été obtenus grâce à la politique d'amortissement des obligations poursuivie en même temps que s'amenuisait la valeur des prêts. Il ne reste plus que £ ég. 180.000 d'obligations à amortir sur l'ensemble de 6 millions qui avait été prévu.

Le portefeuille figure au bilan seulement pour £ ég. 4.705.000 au lieu de £ ég. 5.420.000, car il est évalué aux cours de la Bourse du Caire au 31 octobre. En valeur nominale, la seule participation en dette égyptienne s'élève à £ ég. 6.900.000, et il s'y ajoute des obligations du Canal de Suez et de Sociétés hypothécaires. Quant au domaine immobilier, il est évalué pour £ ég. 169.968, en augmentation sur l'an dernier par suite de la liquidation de la Mortgage Cie rachetée en bloc. Les six immeubles revenus à la Société seront revendus peu à peu. Leur valeur d'expertise est supérieure à la valeur pour laquelle ils figurent au bilan.

Il ne faut pas perdre de vue que la bonne volonté du débiteur, malgré son insouciance en raison des facilités qui, on l'a vu plus haut, lui ont été accordées par les pouvoirs publics, est en relations avec les résultats de son exploitation. Les pronostics pour 1939, peu favorables, se sont trouvés démentis et, dans l'ensemble, la récolte a été satisfaisante, approchant de la moyenne. Les évaluations de la récolte de coton pour 1940 sont légèrement supérieures avec 8.582.000 contars contre 8.166.000.

Certes, la faiblesse des cours, au début de la période des ventes, était décevante, mais les prix montent et bien que cette hausse ne soit profitable que pour une faible part aux agriculteurs, elle est de nature à redonner vigueur à l'économie rurale, donc à améliorer en quelque mesure les conditions de l'exploitation du Crédit Foncier.

Au cours de 3.800, l'action du Crédit Foncier Egyptien rapporte encore 3,60 0/0 et la part, inscrite en Coullisse à 6.570, tout près de 4 0/0. Ces rendements sont satisfaisants pour autant que l'on considère l'Egypte comme un pays favorisé, loin du théâtre des opérations, mais le Conseil s'est gardé de tous pronostics économiques et financiers. Il est trop tôt pour estimer l'incidence de la guerre sur la situation économique du pays, encore que les premiers mois n'aient entraîné aucun trouble monétaire. « La vie économique de l'Egypte continue son cours presque normal. »

Canadian Pacific

La Compagnie du Canadian Pacific vient de communiquer les premiers documents sur les résultats de l'exercice 1939. Ils se comparent ainsi aux précédents :

	1938	1939
Recettes d'exploitation.....\$	142.258.981	151.280.699
A déduire :		
Frais d'exploitation.....	121.506.515	122.756.880
Bénéfices nets.....\$	20.752.466	28.523.819
Revenus spéciaux.....	7.363.673	6.764.851
	\$ 28.116.139	35.288.670
A déduire :		
Charges fixes.....	26.853.757	25.506.522
Solde bénéficiaire.....\$	1.262.382	9.782.148

REVENUS SPECIAUX

Revenus du portefeuille.....\$	4.867.206	4.202.065
Intérêts et changes.....	1.492.531	2.621.100
Hôtels.....	1.659.552	1.460.968
Lignes de navigation.....	4.373.061	3.711.003
	\$ 12.392.350	11.995.136
A déduire :		
Amortissement des hôtels.....	1.246.687	1.448.008
Amortissement des navires....	3.781.990	3.782.277
	\$ 5.028.677	5.230.285
Total net.....\$	7.363.673	6.764.851

Les revenus spéciaux font apparaître des résultats décevants. L'on s'attendait à la diminution des revenus du portefeuille, la Consolidated Mining and Smelting ayant réduit son dividende, mais les revenus des hôtels suffisent tout juste à doter les amortissements nécessaires et les résultats des lignes de navigation après amortissements sont déficitaires.

Sur le solde bénéficiaire global, il y a lieu de consacrer cette année \$ 5.938.296 pour l'amortissement des lignes abandonnées et autres débiteurs divers — au lieu de \$ 1.040.239 — et le solde disponible de \$ 4.383.852 vient grossir le report à nouveau, car le Conseil a jugé prudent de ne pas affaiblir la trésorerie par un versement aux actions de préférence.

La guerre modifie et améliore les conditions d'exploitation des chemins de fer canadiens. D'aucuns prétendent qu'elle facilitera la fusion des compagnies concurrentes... Il est certain que le trafic s'accroît sans augmentation correspondante des charges. La Bourse l'a reconnu en poussant l'action à 305 — elle valait à peine 180 il y a un an — et paraît encore prudemment escompter les résultats de l'exercice en cours.

Nouvelles

DÉCISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE

Les Etablissements Japy Frères procèdent à l'émission au pair de 133.334 actions nouvelles de priorité de 150 fr. à libérer de 75 fr. en souscrivant. Souscription ouverte jusqu'au 19 avril, réservée aux actionnaires à raison d'une action nouvelle de priorité pour une ancienne sans distinction de catégorie à titre irréductible. Les actionnaires peuvent, en outre, souscrire à titre réductible. Il sera attribué 1 part bénéficiaire pour 20 actions souscrites. Les souscriptions sont reçues à Paris au siège social, 6, rue de Marignan, chez M.M. Worms et Cie, à la Société Générale, au Comptoir National d'Escompte, à la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, au Crédit Lyonnais et au Crédit Commercial de France, contre remise du coupon 4. Jusqu'au 1er avril les actions anciennes 2.201 à 36.000 se négocieront sous deux rubriques : actions droit, coupon 4 attaché; actions ex-droit, ex-coupon 4. Négociations du droit jusqu'au 16 avril.

COTE DES CHANGES

Unité	Cours extrêmes au 15 mars fr. et cent
A Paris :	
Londres...Fr. pour 1 liv. st.....	176 50 a 176 75
New-York... — 100 dollars.....	4.370 .. à 4.390 ..
Belgique... — 100 belgas.....	739 .. à 745 ..
Canada... — 100 dollars..... à
Danemark... — 100 couron..... à
Hollande... — 100 florins.....	2.322 .. à 2.386 ..
Norvège... — 100 couron.....	993 .. à 1.000 ..
Suède... — 100 couron.....	1.041 .. à 1.051 ..
Suisse... — 100 francs.....	981 .. à 989 ..

Usance	Pair théorique	13 mars
A Londres :		
Paris.....francs pour 1 £	chèq. 124 21	176 5/8
Berlin.....reichsm. — 1 £	a vue 20 43
Bruxelles.....belga — 1 £	d° 35	23 67 1/2
Amsterdam.....flor. etc — 1 £	d° 12 107	7 68 ..
Milan.....lire etc — 1 £	d° 92 46	74 1/4
Athènes.....drach etc — 1 £	d° 375	535 ..
Madrid.....pes. etc — 1 £	d° 25 22 1/2	38 50
Lisbonne.....escudos — 1 £	d° 110	107 3/4
Suisse.....fr. suiss. — 1 £	d° 25 2125	17 90 ..
Oslo.....nor. et nor. — 1 £	d° 18 159	17 70 ..
Stockholm.....d° — 1 £	d° 18 159	16 90 ..
Copenhague...d° — 1 £	d° 18 159	19 7/16
Helingsfors...marks — 1 £	d° 193 23	260 ..
Bucarest.....lei — 1 £	d° 313 6	800 ..
Varsovie.....zloty — 1 £	d° 43 33
Budapest.....pengoes — 1 £	d° 27 8	21 ..
Belgrade.....dinars — 1 £	d° 276 816	155 ..
Sofia.....leva — 1 £	d° 110 669	305 ..
Istanbul.....piastres — 1 £	d° 673 ..	510 ..
Alexandrie...d° — 1 £	d° 97 1/2	97 1/2
Bombay.....pence — 1 £	T. T. (1) 18 d.	1/6 ..
Shanghai.....d° — 1 doll.	d° ..	3 19/16
Singapore.....d° — 1 doll.	d° ..	2/4 5/16
Kobe.....d° — 1 yen	d° 24 57 d	1/2 15/16
New-York.....dollars et cent — 1 £	C. T. (2) 4 862/3	4 03
Montréal.....d° — 1 £	d° 4 862/3	4 45 ..
Rio de Janeiro pence — 1 £	d° 6 09	3 3/32
Buenos-Ayres...pesos papier — 1 £	T. T. 11 43	17 92 ..
Valparaiso....dollars — 1 £	T. T. ..	107
Montevideo....pence — 1 piastro	d° 51 d.	24 1/2
Lima.....sols — 1 £	d° 17 38	21 1/2
Mexico.....pesos — 1 £	d° ..	22 1/2

A New-York

Paris... 2 22 3/4 parité 44 893	Paris... 2 11 1/4 parité 47 337
Londres 3 92 7/8 — 176 373	Londres 3 72 3/8 — 176 271

CONVOICATIONS D'ASSEMBLEES EXTRAORDINAIRES

Les Sociétés suivantes convoquent une assemblée extraordinaire appelée à modifier, en raison des hostilités, la date de clôture de l'exercice 1939 :

Houillères de Liévin.....	19 mars
Mines de Houille de Courrières.....	19 —
Métallurgique de Bonneville.....	21 —
La Lucette.....	22 —
Bourgeois Verdier Dufour.....	28 —
Compagnie Générale de Construction.....	29 —
Meunier et Métallurg. de l'Indochine.....	28 —
Etablissements G. Leroy.....	30 —
Alimentation de Provence.....	2 avril
Lorrain des Anc. Etabl. De Dietrich.....	4 —
Comptoir Linier.....	8 —
Mines de Blanzy.....	18 —

PRIX DE GROS DES MARCHANDISES

Cours des marchandises aux Etats-Unis

Table with 3 columns: Commodity, 14 mars, 14 mars. Includes Blé, Coton, Sucre, Cacao, Café, Caoutchouc.

Table with 3 columns: Commodity, 14 mars, 14 mars. Includes Cuivre électrolytique, Zinc thermique, Plomb, Etain, Argent étranger.

Cours réglementés de Londres

Table with 3 columns: Commodity, 14 mars, 14 mars. Includes Cuivre standard, Plomb étranger, Zinc étranger, Or.

Cours libres de Londres

Table with 3 columns: Commodity, 25/3/8, 25/3/8. Includes Etain, Argent, Caoutchouc, Charbon Cardif, Fonte Cleveland.

Bibliographie

La COTE DES COUPONS vient de faire paraître sa récapitulation annuelle pour l'année 1939.

Cet ouvrage comprend tous les coupons payés au cours de l'année 1939 avec les prix nets au nominatif et au porteur...

En vente, 39, rue Taitbout, Paris-9°. Prix : 31 fr.; franco : 32 fr. pour la France et 35 fr. pour l'étranger.

Coupons

A L'ECHÉANCE DE JANVIER

Table with 3 columns: Nom., Port., Nom., Port. Lists various coupon entries.

COMPAGNIE DES EAUX MINÉRALES DE POUQUES ET AUTRES

Société anonyme au capital de 3.600.000 francs. Siège social : 21, rue Chaptal, Paris

Convocation des obligataires 4 0/0 et 5 1/2 0/0

Les Assemblées qui avaient été convoquées une première fois pour le 26 février 1940, et une deuxième fois pour le 13 mars 1940, n'ayant pu délibérer faute de réunir le quorum prévu par la loi...

Ordre du jour de chacune des Assemblées

Délibération et vote sur une convention à passer avec la Compagnie des Eaux Minérales de Pouques et autres, comportant en particulier :

1° La fixation à partir rétroactivement du 15 septembre 1939 du taux d'intérêt annuel des obligations 4 0/0 à 1,50 0/0 et du taux des obligations 5 1/2 0/0 à 2 0/0, tous excédents disponibles du compte d'exploitation d'un exercice, déduction faite des amortissements normaux équivalents à ceux de l'exercice 1938...

2° La suspension des amortissements par tirages au sort, à partir de 1940 jusqu'à l'année qui suivra celle au cours de laquelle aura été publié le décret fixant la cessation des hostilités ;

3° Modalités d'application de l'accord à intervenir.

Pour prendre part à ces deux assemblées ou à l'une d'elles, tout porteur d'obligations devra déposer au siège social de la Société débitrice, 21, rue Chaptal, à Paris, ou au siège social du Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, à Paris, son ou ses titres ou leurs certificats d'immobilisation dans toute banque, établissement de crédit de notoriété indiscutable, ou chez tous officiers ministériels.

Les obligataires peuvent se faire

représenter à l'Assemblée par un mandataire muni d'un pouvoir.

Les représentants : Dijoud-Boissel.

N° 4566.

COMPAGNIE DE PRODUITS CHIMIQUES ET ELECTROMETALLURGIQUES Alais, Froges et Camargue

Société anonyme au capital de 459.250.000 fr. entièrement versés. Registre du Commerce : Lyon B 1.682

Emission d'obligations

La Compagnie de Produits Chimiques et Electrometallurgiques Alais, Froges et Camargue procède au placement d'un montant nominal maxi-

imum de Frs 200 millions, en obligations 5 1/2 0/0 de Frs 2.000 nominal, créées conformément aux décisions de l'Assemblée générale des actionnaires du 26 mai 1930 et du Conseil d'administration du 4 mars 1940.

L'intérêt annuel de Frs 110 par titre de Frs 2.000 sera payable par moitié les 15 mars et 15 septembre de chaque année.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués nets de tous impôts, présents et futurs, à l'exception de la taxe de transmission qui reste à la charge des porteurs.

Ces obligations seront amortissables au pair en trente années à compter du 15 mars 1940, soit par tirages au sort annuels et par séries de 10 titres, soit par rachats en Bourse.

Le premier remboursement aura lieu éventuellement le 15 mars 1940 et les suivants chaque année à la même date.

La Société se réserve le droit de hâter

15 Le Phénix à Rousies, roses, c.4 6 15 5 23

Table with 3 columns: Commodity, Price, Price. Includes Agence Nation. d'Affinage, Alimentation Ardennaise, Anderny-Chevillon, etc.

A L'ECHÉANCE DE MARS

Table with 3 columns: Commodity, Price, Price. Includes Fonds d'Etats Etrangers: Belgique, Bulgarie, Roumanie, etc.

DEPARTEMENTS ET VILLES

Table with 3 columns: Commodity, Price, Price. Includes Ain, Dina, Meurthe-et-Moselle, Nantes, Nice.

ASSURANCES

Table with 3 columns: Commodity, Price, Price. Includes Europe, Foncière Protection, Le Lion, Lutèce.

BANQUES - SOCIÉTÉS DE CRÉDIT

Table with 3 columns: Commodity, Price, Price. Includes Asiatique et Africaine, Bque du Maroc, Bque Feo-Japonaise, etc.

CANAUX

Table with 3 columns: Commodity, Price, Price. Includes Canal de Suez.

CHEMINS DE FER

Table with 3 columns: Commodity, Price, Price. Includes Central Pacific, Centrale de Chemins de Fer, Damas-Hamah, etc.

Table with 3 columns: Commodity, Price, Price. Includes 6 0/0 1936 de 1.000 fr., Nogentais, Prince Henri, etc.

CHARBONNAGES - HOUILLERES FORGES - MINES, etc.

Table with 3 columns: Commodity, Price, Price. Includes Ahun, Allevard, Beautor, Carel et Fouché, Centrale Mines et Métallurgie, etc.

EAUX

Table with 3 columns: Commodity, Price, Price. Includes Compagnie Générale, Lycnaise des Eaux, Uriage, Vittel.

ELECTRICITE

Table with 3 columns: Commodity, Price, Price. Includes Accumulateurs Electriques, Arrens, Basse-Moselle, Distribution Electrique du Midi, etc.

BANQUE DUPONT & FURLAUD

CAPITAL 20 MILLIONS DE FRANCS

TOUTES OPÉRATIONS DE BOURSE ET DE CHANGE SUR LES PRINCIPAUX MARCHÉS FINANCIERS

Téléphone EUROPE 35-94 (3 lignes)

110, boulevard Haussmann, PARIS-VIII°

l'amortissement soit en procédant, à toute époque, à des rachats en Bourse, soit en remboursant au pair, plus les intérêts courus à tout moment à partir du 15 mars 1942 inclus, tout ou partie des obligations restant en circulation.

Les obligations amorties par anticipation seront, sans distinction, imputées sur le tirage au sort le plus éloigné.

Les intérêts des obligations cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par la Société, qui retiendra, lors de ce remboursement, les intérêts qu'elle aurait indûment payés. Tout titre au porteur présenté au remboursement devra être muni de tous les coupons non échus à la date fixée pour ledit remboursement; le montant des coupons manquants sera déduit du capital à rembourser.

Ces obligations ne reçoivent aucun gage spécial de la part de la Compagnie, mais celle-ci s'interdit, jusqu'à la mise en remboursement effective de la totalité des obligations, sans que cet engagement affecte en rien sa liberté de disposer de la propriété de ses biens, de conférer hypothèque sur les biens et droits immobiliers qu'elle peut ou pourra posséder, ou de constituer un nantissement sur son fonds de commerce, au profit d'autres créanciers, sans que les obligations actuellement créées soient appelées à profiter des mêmes garanties et au même rang.

Prix d'émission : 1.920 francs par titre.

Payable en souscrivant.

Jouissance du 15 mars 1940.

Les demandes seront servies au fur et à mesure de leur arrivée jusqu'à concurrence du nombre de titres disponibles aux guichets des Etablissements désignés à cet effet.

La publication de la notice exigée par la loi a été faite au « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires » du 11 mars 1940, N° 11.

UNION D'ÉLECTRICITÉ

(Anciennement Cie Générale de Distribution d'Énergie Électrique)

Société anonyme

au capital de 433.330.000 francs

Le coupon n° 65 des obligations 5 0/0 de l'Union d'Électricité (anciennement Cie Générale de Distribution d'Énergie Électrique) sera payé à partir du 1^{er} avril 1940, sous déduction des impôts à la charge des obligataires et, pour les personnes morales seulement, du prélèvement institué par le décret-loi du 16 juillet 1935, soit au taux net de :

Obligations nominatives assujetties à l'impôt de 18 0/0 : Frs 10,25.

Obligations nominatives assujetties à l'impôt de 27 0/0 (personnes physiques), Frs 9,125.

Obligations nominatives assujetties à l'impôt de 27 0/0 (personnes morales), Frs 8,2125.

Obligations au porteur (personnes physiques), Frs 8,312.

Obligations au porteur (personnes morales), Frs 7,3995.

Aux Caisses des Etablissements ci-après et de leurs agences :

Comptoir National d'Escompte de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial, Crédit Commercial de France, Banque de l'Union Parisienne, Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, Banque des Pays du Nord, Union Financière pour l'Industrie Électrique.

Ces mêmes Etablissements rembourseront à la même date les 475 obligations 5 0/0 amorties au tirage du 1^{er} mars 1940 aux taux nets d'impôts :

Obligations 1 à 24.000 et 29.001 à 42.000 :

Soumises à l'impôt de 18 0/0 : Frs 497,30 ;

Soumises à l'impôt de 27 0/0 (personnes physiques) : Frs 495,95 ;

Soumises à l'impôt de 27 0/0 (personnes morales) : Frs 494,855.

Obligations 24.001 à 29.000 :

Soumises à l'impôt de 18 0/0 : Frs 499,10 ;

Soumises à l'impôt de 27 0/0 (personnes physiques) : Frs 498,65 ;

Soumises à l'impôt de 27 0/0 (personnes morales) : Frs 498,285.

Savoir : 321 à 330, 1.051 à 1.060, 1.271 à 1.280, 2.061 à 2.070, 4.511 à 4.520, 7.611 à 7.620, 7.841 à 7.850, 8.181 à 8.190, 9.361 à 9.370, 9.921 à 9.930, 11.411 à 11.420, 11.681 à 11.690, 11.841 à 11.850, 11.981 à 11.990, 13.621 à 13.630, 13.651 à 13.660, 13.851 à 13.860, 14.691 à 14.700, 14.961 à 14.970, 15.051 à 15.060, 16.471 à 16.480, 19.871 à 19.880, 20.635 à 20.640, 21.371 à 21.380, 22.391 à 22.400, 22.561 à 22.570, 22.571 à 22.580, 23.141 à 23.150, 25.056, 25.536 à 25.540, 25.901 à 25.905, 26.381 à 26.385, 26.591 à 26.595, 27.086 à 27.090, 27.307 à 27.310, 27.366 à 27.370, 27.516 à 27.520, 27.691 à 27.695, 28.211 à 28.215, 28.681 à 28.685, 29.511 à 29.515, 30.276, 30.278, 30.986, 30.988 à 30.990, 31.277 à 31.280, 31.281 à 31.285, 31.876 à 31.880, 32.201 à 32.205, 32.581 à 32.585, 32.981 à 32.985, 33.501 à 33.505, 34.616 à 34.620, 35.196 à 35.200, 36.636 à 36.640, 36.736 à 36.740, 37.281 à 37.285, 37.236 à 37.240, 37.376 à 37.380, 37.681 à 37.685, 37.701 à 37.705, 38.031 à 38.035, 38.046 à 38.050, 38.361 à 38.365, 38.411 à 38.415, 39.121 à 39.125, 39.631 à 39.635, 39.936 à 39.940, 40.021 à 40.025, 40.186 à 40.190, 40.606 à 40.610, 41.236 à 41.240, 41.696 à 41.700.

N° 4568.

Le coupon n° 19 des obligations de 1.000 fr., 4 1/2 0/0, émission 1930, sera payable à partir du 1^{er} avril 1940 sous déduction des impôts à la charge des obligataires et, pour les personnes morales seulement, du prélèvement institué par le décret-loi du 16 juillet 1935, soit aux taux nets de :

Obligations nominatives (personnes physiques) : Frs 22,50.

Obligations nominatives (personnes morales) : Frs 20,25.

Obligations au porteur (personnes physiques) : Frs 20,977.

Obligations au porteur (personnes morales) : Frs 18.727.

Aux Caisses des Etablissements ci-après et de leurs Agences :

Comptoir National d'Escompte de Paris, Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque de l'Union Parisienne, Crédit Commercial de France, Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque des Pays du Nord, Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial, Union Financière pour l'Industrie Électrique. N° 4567.

SOCIÉTÉ ANONYME

des

CHEMINS DE FER

ET

HOTELS DE MONTAGNE AUX PYRÉNÉES

Capital : 6.400.000 francs

Siège social : 92, rue Saint-Lazare, à Paris (9^e)

Deuxième convocation

L'assemblée générale des obligataires, convoquée pour le 2 mars 1940, n'ayant pu délibérer faute de quorum, MM. les Porteurs d'obligations de 1.000 fr. 5 0/0 1930 de la « Société Anonyme des Chemins de Fer et Hôtels de Montagne aux Pyrénées », sont convoqués par le Conseil d'administration de la Société émettrice, en deuxième assemblée générale, pour le samedi 30 mars 1940, à 11 h. 30, au siège de la Société, 92, rue Saint-Lazare, à Paris, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour ci-après rappelé :

Ordre du jour :

1° Prorogation et aménagement du moratoire consenti par l'assemblée des obligataires du 22 octobre 1937 ;

2° Questions diverses.

MM. les Porteurs qui voudraient assister ou se faire représenter à l'assemblée générale devront déposer leurs titres au moins cinq jours à l'avance, soit au siège social, 92, rue Saint-Lazare, à Paris, tous les jours

de 14 à 16 heures, sauf samedi, soit dans les caisses de toutes banques ou officiers ministériels.

Les titulaires de titres nominatifs sont dispensés de tous dépôts.

MM. les Porteurs qui ne pourraient pas assister à l'assemblée générale sont priés de demander un pouvoir au siège social de la Société émettrice ou à l'établissement qui a reçu le dépôt des titres, afin de se faire représenter à ladite assemblée.

Il sera adressé à chaque porteur qui en fera la demande, une carte d'admission constatant le nombre d'obligations déposées.

Le Conseil d'administration de la Société Anonyme des Chemins de Fer et Hôtels de Montagne aux Pyrénées.

N° 4.564.

Deuxième convocation

L'assemblée générale des obligataires, convoquée pour le 2 mars 1940, n'ayant pu délibérer faute de quorum, MM. les Porteurs d'obligations de 250 fr. 5 0/0 1913 de la « Société Anonyme des Chemins de Fer et Hôtels de Montagne aux Pyrénées », sont convoqués par le Conseil d'administration de la Société émettrice, en deuxième assemblée générale, pour le samedi 30 mars 1940, à 11 heures, au siège de la Société, 92, rue Saint-Lazare, à Paris, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour ci-après rappelé :

Ordre du jour :

1° Prorogation et aménagement du moratoire consenti par l'assemblée des obligataires du 22 octobre 1937 ;

2° Questions diverses.

MM. les Porteurs qui voudraient assister ou se faire représenter à l'assemblée générale devront déposer leurs titres au moins cinq jours à l'avance, soit au siège social, 92, rue Saint-Lazare, à Paris, tous les jours de 14 à 16 heures, sauf samedi, soit dans les caisses de toutes banques ou officiers ministériels.

Les titulaires de titres nominatifs sont dispensés de tous dépôts.

MM. les Porteurs qui ne pourraient pas assister à l'assemblée générale sont priés de demander un pouvoir au siège social de la Société émettrice ou à l'établissement qui a reçu le dépôt des titres, afin de se faire représenter à ladite assemblée.

Il sera adressé à chaque porteur qui en fera la demande, une carte d'admission constatant le nombre d'obligations déposées.

Le Conseil d'administration de la Société Anonyme des Chemins de Fer et Hôtels de Montagne aux Pyrénées.

N° 4.565.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Les trains de voyageurs pour les Fêtes de Pâques

A partir du vendredi 15 mars 1940, pour faciliter les mouvements de voyageurs à l'approche des fêtes de Pâques, la circulation de certains trains express récemment supprimés sera rétablie.

Seront remis en marche quotidiennement :

Entre Paris et Rennes, les trains B.355 et B.352.

Entre Le Mans et Nantes, les trains 395 et 392 en correspondance au Mans avec les trains B.355 et B.352 ci-dessus (voitures directes Paris-Nantes).

Entre Paris-Bordeaux et Hendaye, les trains 407 et 408.

Entre Dax et Tarbes, les trains 458 et 457, en correspondance à Dax avec les trains 407 et 408 ci-dessus (voitures directes Paris-Tarbes).

Par ailleurs, les trains 511 Paris-Menton et 512 Menton-Paris, qui sont doublés régulièrement entre Paris et Nice et vice versa les vendredis au départ de Paris et les dimanches au départ de Nice, le seront également sur ce parcours les samedis au départ de Paris et au départ de Nice.

Intérêt

PAYÉ D'AVANCE

Les bons sont émis pour leur valeur nette, c'est-à-dire déduction faite de l'intérêt qui est payé d'avance. L'intérêt rapporté par le bon est très supérieur au taux nominal indiqué par le décret.

POUR UN BON DE 1.000 Frs A 2 ANS, le souscripteur n'a à verser que 930 Frs qui vont lui rapporter 70 Frs, soit 35 Frs par an. L'intérêt réel est donc de $3,76 \text{ 0/0 } \left(\frac{35 \times 100}{930} \right)$

POUR UN BON DE 1.000 Frs A 1 AN, le souscripteur touche tout de suite 30 Frs d'intérêt. Le taux réel est donc de $3,09 \text{ 0/0 } \left(\frac{30 \times 100}{970} \right)$

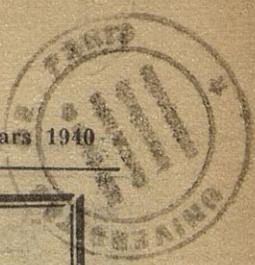
POUR UN BON DE 1.000 Frs A 6 MOIS, le souscripteur touche 12,50 d'intérêt. Le taux réel est donc de $2,54 \text{ 0/0 } \left(\frac{12,50 \times 100 \times 12}{987,50 \times 6} \right)$

LES TAUX D'INTÉRÊT RÉELS SONT DONC :
Bon à 2 ans 3,76%, Bon à 1 an 3,09%, Bon à 6 mois 2,54%

Pour tous renseignements complémentaires, écrivez au **MINISTÈRE DES FINANCES, 184, Rue de Rivoli, Paris**, vous recevrez, gratuitement et sans aucun engagement de votre part, une brochure explicative.

C 5

Souscrivez!



BOURSE DE LYON (1)

Table of stock prices for Bourse de Lyon, categorized by Metallurgie, Houillères, Gaz et Electricité, and Diverses.

BOURSE DE MARSEILLE (1)

Table of stock prices for Bourse de Marseille, including various industrial and commercial stocks.

BOURSE DE NANCY (1)

Table of stock prices for Bourse de Nancy, listing various regional and national stocks.

BOURSE DE BRUXELLES

Table of stock prices for Bourse de Bruxelles, including Fonds d'Etat and Villes.

BOURSE DE BRUXELLES

Table of stock prices for Bourse de Bruxelles, including Banques et Hypothécaires.

BOURSE DE BRUXELLES

Table of stock prices for Bourse de Bruxelles, including Chemins de Fer.

BOURSE DE BRUXELLES

Table of stock prices for Bourse de Bruxelles, including Tramways et Trusts (Electricité).

BOURSE DE BRUXELLES

Table of stock prices for Bourse de Bruxelles, including Gaz et Electricité.

METALLURGIE

Table of stock prices for Metallurgie, listing various steel and metal companies.

CHARBONNAGES ET MINES METALLIQUES

Table of stock prices for Charbonnages et Mines Metalliques, including coal and metal mines.

COLONIALES ET CAOUTCHOUCS

Table of stock prices for Coloniales et Caoutchoucs, including colonial and rubber stocks.

DIVERSES

Table of stock prices for Diverses, including various other industrial and commercial stocks.

BOURSE DE NEW-YORK (1)

Table of stock prices for Bourse de New-York, including U.S. Treasuries.

CHEMINS DE FER

Table of stock prices for Chemins de Fer, including various railway companies.

PETROLES

Table of stock prices for Petroles, including oil and petroleum companies.

CUIVRE

Table of stock prices for Cuivre, including copper companies.

DIVERSES

Table of stock prices for Diverses, including various other industrial and commercial stocks.

BOURSES CANADIENNES

Table of stock prices for Bourses Canadiennes, including various Canadian stocks.

BOURSE DE LONDRES (1)

Table of stock prices for Bourse de Londres, including Fonds d'Etat.

BANQUES

Table of stock prices for Banques, including various banking institutions.

CHEMINS DE FER

Table of stock prices for Chemins de Fer, including various railway companies.

MINES D'OR, VAL. SUD-AFR., MINES METAL.

Table of stock prices for Mines d'Or, Val. Sud-Afr., and Mines Metal.

VALEURS METALLURGIQUES - AVIATION

Table of stock prices for Valeurs Metallurgiques - Aviation.

VALEURS INDUSTRIELLES DIVERSES

Table of stock prices for Valeurs Industrielles Diverses.

PETROLES

Table of stock prices for Petroles, including oil and petroleum companies.

CAOUTCHOUCS

Table of stock prices for Caoutchoucs, including rubber companies.

BOURSE DE BERLIN (1)

Table of stock prices for Bourse de Berlin, including various German stocks.

BOURSES SUISSES (1)

Table of stock prices for Bourses Suisses, including various Swiss stocks.

BOURSE D'AMSTERDAM (1)

Table of stock prices for Bourse d'Amsterdam, including various Dutch stocks.

BOURSES ITALIENNES (1)

Table of stock prices for Bourses Italiennes, including various Italian stocks.

BOURSE DU CAIRE (1)

Table of stock prices for Bourse du Caire, including various Egyptian stocks.

(1) En raison de la lenteur des transmissions certains de ces cours remontent au début de la semaine.

Le Directeur-Gérant : H. de SAINT-ALBIN

Imprimé en France, chez Dubois et Bauer, 34, rue Laiffite, Paris